

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS:

Un an, \$3.00 - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

8ME ANNEE, No 380 - SAMEDI, 15 AOUT 1891

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.
BUREAUX, 40, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES:

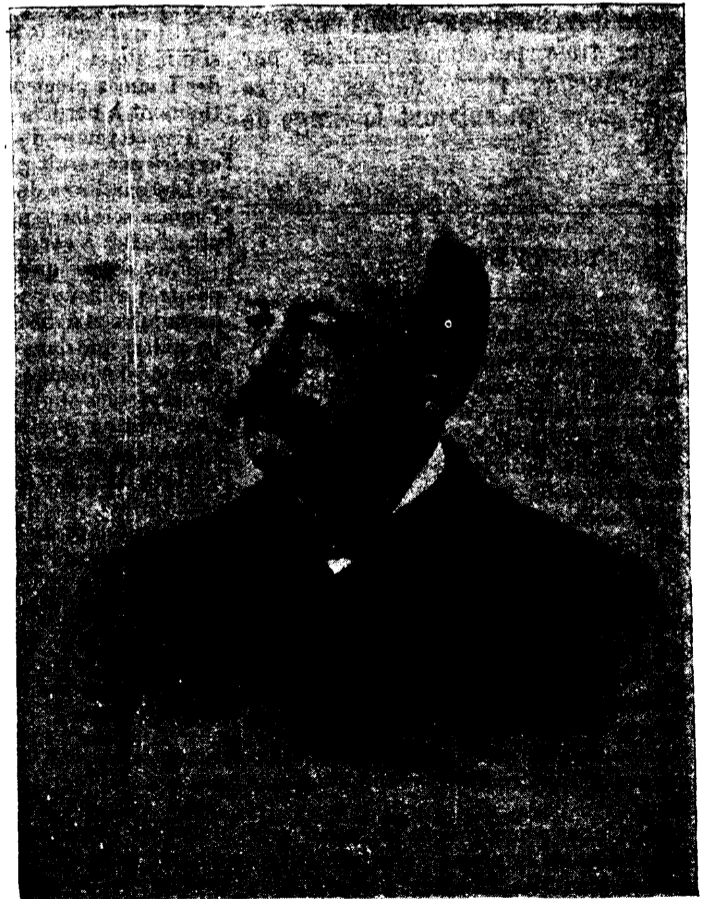
La ligne, par insertion - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



L'HONORABLE J. J. C. ABBOTT, SÉNATEUR, PREMIER MINISTRE DU CANADA



M. J. G. H. BERGERON, M. P.
VICE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES COMMUNES
Photographie Ashfield



L'HONORABLE SÉNATEUR ALEXANDRE LACOSTE
PRÉSIDENT DU SÉNAT
Photographie Quéry Frères—Photogravures Armstrong

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 15 AOUT 1891

A L'ÉTRANGER

SOMMAIRE

TEXTE.—Bienvenue, par Jules Saint-Elme.—A l'étranger, par A. d'Audeville.—Chronique : Les femmes et les questions sérieuses, par Catherine Parr.—Poésie : Les foins, par André Theuriot.—Galerie canadienne : Biographies de l'honorable M. Alexandre Lacoste, M. J.-G.-H. Bergeron, et l'honorable J.-J.-C. Abbott, par Jules Saint-Elme.—Les idées de ma vieille tante.—Etudes historiques : Eglise Notre-Dame de Montréal, par G.-A. Dumont.—Poésie : Toast, par J. de la Morinerie.—Le casino du lac Michigan, par J. S. E.—Faits scientifiques.—Roman canadien inédit : Un amour sous les frimas (suite), par Louis Tesson.—Feuilleton : Fleur-de-Mai (suite), par Georges Pradel.—Carnet de la cuisinière.—Choses et autres.—Nouvelles à la main.

GRAVURES.—Portraits : l'hon. J.-J.-C. Abbott, premier ministre du Canada, l'hon. sénateur Alexandre Lacoste, président du Sénat ; M. J.-G.-H. Bergeron, M. P., vice président de la Chambre des Communes.—Le 14 juillet à Paris : La grande revue de Longchamp : L'escadron de Saint-Cyr.—L'exposition Colombienne de Chicago : La jetée avec le Casino sur le lac Michigan.—Vue extérieure de l'église Notre-Dame de Montréal.

PRIMES MENSUELLES DU "MONDE ILLUSTRÉ"

1re Prime	\$50
2me "	25
3me "	15
4me "	10
5me "	5
6me "	4
7me "	3
8me "	2
86 Primes, à \$1	86
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

BIENVENUE

Depuis une semaine nous avons dans notre port de Montréal un navire de guerre, au mât d'artimon duquel flotte le drapeau aimé de notre belle France. C'est l'avis français le *Bisson*, appartenant à la division de l'amiral de Cuverville dont la frégate amirale, la *Naiade*, mouille à Québec.

Tous nos confrères de la presse quotidienne se sont donné la main et acclament l'arrivée de ces chers bons fils de la vieille Bretagne, nos plus intimes petits cousins, à nous, les "fils de l'Armorique et du vieux sol normand." Nos compatriotes, d'autre part, s'empressent, à qui mieux mieux, de faire la fête et la vie belle aux marins français.

Toute la semaine actuelle est promise à une série de réjouissances dont ils feront l'objet. Nous comptons même, à cette occasion, avoir l'avantage de présenter, dans un prochain numéro, à nos lecteurs, quelques portraits et vues se rapportant à la circonstance.

En attendant, nous sommes fiers de nous unir à tous nos confrères de la presse canadienne-française pour faire, bien bas, le salut d'honneur au drapeau de la France, et souhaiter à tous ces vaillants marins qui nous arrivent à l'ombre de ses plis glorieux la plus chaude et cordiale bienvenue !

JULES SAINT-ELME.

A cette époque de déplacement et de villégiature, le plus remuant des souverains, Guillaume II, ne pouvait rester en ses états.

L'empereur d'Allemagne a d'abord visité Heligoland, sa pacifique conquête, où lui a été présenté le premier enfant mâle né dans l'île depuis l'annexion.

Sous prétexte que le malheureux baby doit être le premier enfant heligolandais, on l'avait affablé d'un costume de hussard rouge et coiffé d'un talpack.

L'empereur, qui déguise lui-même en caporal son fils âgé de six ans, a reçu avec satisfaction le bouquet que lui tendait l'enfant.

Sans attendre sa majorité, ce futur guerrier sera bientôt d'âge à manœuvrer sous les ordres du jeune caporal, car il a déjà dix mois et va prochainement être sevré.

Somptueusement accueillis par la reine régente, l'empereur et l'impératrice d'Allemagne paraissent enchantés de leur voyage en Hollande.

On a poussé la préoccupation de plaire à l'hôte impérial jusqu'à faire enlever du musée d'Amsterdam le tableau représentant l'entrée de Napoléon Ier en cette ville. Craint-on que Guillaume II ne soit jaloux de Napoléon Ier ?

Quoi qu'il en soit, les journaux rapportent que de toutes ces toiles merveilleuses devant lesquelles on l'a promené, l'empereur n'en a regardé qu'une, la *Fête des gardes bourgeoises*, en s'écriant : " C'étaient de rudes soldats." Et voilà l'avis de cet homme sur l'école hollandaise.

Mais aussi pourquoi vouloir faire admirer des chefs-d'œuvre à un troupié. La moindre revue ferait bien mieux son affaire et l'on sait que, même en voyage, Guillaume II ne peut se dispenser de commander des manœuvres et de passer des revues.

* *

L'empereur s'est dédommagé sans doute en Angleterre, puisqu'il est amiral dans la marine de Sa Gracieuse Majesté britannique.

Les évolutions navales qu'il a commandées auraient eu plus de piquant pour lui, si les Anglais avaient déjà mis en pratique un projet dont il est sérieusement question chez eux.

Il paraît que le recrutement des marins devient si difficile en Angleterre, qu'on parle de confier à des femmes plusieurs des emplois que les hommes tiennent à bord.

Par ce temps de revendications féminines, cette expérience serait pleine d'actualité.

Les partisans de ce projet soutiennent que les femmes seraient plus sobres que les matelots et plus faciles à conduire.

Plus sobre qu'un matelot anglais, cela n'est pas très difficile : mais recruter des femmes faciles à conduire et à discipliner, voilà une chimère qui n'a pu naître que dans l'esprit d'un turc ou d'un vieux garçon. A moins qu'on fasse uniquement choix de ces vieilles anglaises, dont les spécimens étranges abondent en ce moment sur nos boulevards, il est à craindre au contraire que ces dames ne jettent quelque désordre dans la partie masculine de l'armée navale.

Et en temps de guerre ! Espère-t-on par là forcer les Français toujours galants à répéter comme à Fontenoy : " Tirez d'abord, Mesdames les Anglaises ? " A la distance où l'on se bat aujourd'hui, cette invitation serait difficile à transmettre, et son petit air régence ne serait plus de mise en notre siècle prosaïque.

* *

Au fait, malgré la terre à terre où se traîne notre vie quotidienne, au milieu de l'agitation forcée que nous imposent les chemins de fer, le télégraphe et les autres inventions modernes, qui nous font vivre à la vapeur et à l'électricité, la poésie n'est pas près de disparaître et peut-être même allons-nous voir prochainement un roi, un futur roi du moins, épouser non pas précisément une bergère, mais une charmante jeune fille, que

rien ne semblait appeler à de pareilles destinées.

Mlle Hélène Vacaresco, demoiselle d'honneur et amie de la reine de Roumanie, était à bonne école près de celle qui signe Carmen Sylva, pour développer ses talents poétiques que couronna naguère l'Académie française.

Le jeune prince Ferdinand de Hohenzollern, neveu du roi Charles Ier de Roumanie et son héritier, dédaignant l'alliance princière qu'on rêvait pour lui, s'est épris de la belle Hélène, qui, de son côté, n'aspire qu'à joindre la couronne royale à l'humble laurier que lui décerna notre Académie.

Le roi, la reine approuvent les projets de leur neveu, mais l'impitoyable raison d'état soulève des objections.

Que servira d'avoir mis sur le trône un prince étranger, pour mettre fin aux compétitions des grandes familles de l'aristocratie roumaine, si l'héritier du trône s'allie à l'une d'elles ? Les partisans de cette alliance répondent qu'au contraire une reine roumaine a toute chance de plaire au pays, que le choix de Mlle Vacaresco, pourtant de vieille noblesse, n'est pas fait pour porter ombrage aux Ghika, aux Bibesco, aux Moruzzi, qu'enfin par ce mariage, la dynastie régnante deviendra vraiment nationale et populaire.

Les ministres n'en ont pas ainsi jugé, et le prince, invité à faire un petit voyage à l'étranger, pour former sa jeunesse, a été séparé de sa muse, qui a pu lui dire à peu près comme Marie Mancini à Louis XIV : " Vous êtes presque roi, je pleure et vous partez."

Le prince Ferdinand renoncera-t-il à son rêve ? Les amis de la France à l'étranger sont aujourd'hui trop rares, pour que nous ne souhaitions pas de voir un jour monter sur le trône de Roumanie celle qui dédiait à notre mère-patrie, en ces termes charmants, son premier recueil de poésies :

Je viens de loin, ô douce France,
Pour t'apporter timidement
Mes doutes et mon espérance,
Et mon premier balbutiement.

Dis à ceux qui, peut-être même,
N'en voudront pas avoir pitié,
Que j'ai vingt ans et que je t'aime,
Que ce livre t'est dédié.....

* *

On dit que le prince de Naples a été vivement repoussé par la princesse Maud de Galles, qu'il avait, paraît-il, demandée en mariage, pendant son séjour en Angleterre. La princesse Maud est la plus jolie des trois filles du prince de Galles : elle a des manières engageantes.

C'était la première fois qu'elle se rencontrait avec le prince de Naples, d'une manière plus intime qu'une simple présentation. L'empressement avec lequel elle a repoussé les avances polies du jeune héritier d'Italie a beaucoup amusé les personnes de haut rang, qui ont été témoin du fait.

Le prince de Naples en a été profondément vexé. Ce n'est pas la première fois, dit-on, qu'il a été ainsi repoussé par des jeunes filles de familles royales de race allemande. Il y a environ un an, il a courtoisé la jeune princesse Marguerite de Prusse, sœur de l'empereur d'Allemagne. Celui-ci, lui-même, était partisan de ce mariage, mais la jeune Marguerite a montré, dès la première rencontre, une répugnance invincible pour l'héritier du trône d'Italie et n'a plus voulu entendre parler de lui. Elle a été approuvée et soutenue par sa mère, l'impératrice Frédéric, qui est très attachée à Marguerite.

On ne sait pas où le prince italien sera encore repoussé, mais tout porte à croire qu'il sera forcé de chercher une femme parmi les familles royales du sud de l'Europe. Le nord lui a fait un accueil vraiment trop glacial.

* *

Les journaux américains, dans leurs commentaires sur le traité entre les Etats Unis et l'Espagne, qui vient d'être promulgué par le président Harrison, cherchent à se rendre compte de l'effet que pourra produire sur les relations commerciales de l'Espagne avec l'île de Cuba la concurrence nou-

velle des marchandises américaines, désormais importées dans l'île en franchise ou à prix réduit.

Il n'y a pas apparence que l'effet de ce nouvel état de choses doive être sensible. Il faut se rappeler que la généralité des marchandises espagnoles sont admises en franchise dans la colonie, ou au moins elles ne payent actuellement qu'un dixième des taxes fixées par le tarif général, et elles seront entièrement franches de tout droit après le mois de juillet 1892. Or, nous voyons d'après les relevés de douane, que les principaux articles d'exportation d'Espagne pour Cuba sont les bottes et souliers, les cotonnades, les vins et la farine. Aucun de ces articles n'est compris dans la catégorie des franchises du nouveau traité. Ainsi, la farine espagnole est admise gratuitement ; celle des États-Unis payera un dollar pour cent kilos, c'est-à-dire un demi-sou par livre. Les cotonnades, les bottes et les souliers venant des États-Unis jouiront d'une réduction de 25 p. c. sur le tarif général, mais comme le tarif général est très élevé sur ces articles, la réduction laisse encore un avantage considérable aux marchandises similaires venant d'Espagne.

On fait remarquer comme conséquence que le malaise qu'éprouvent les fabricants espagnols n'est pas justifié et que les réclamations contre le traité ne sont pas fondées. Leurs intérêts ont été sauvegardés par leur gouvernement, et si, dit *l'Evening Post*, dans les conditions actuelles ils ne peuvent pas soutenir la concurrence, ils n'ont vraiment pas droit de s'en plaindre, et ils doivent s'en prendre à l'état de leur industrie.

* * *

Le président des États-Unis a chargé un officier de la marine, le lieutenant MacCarty Little, de se rendre en Espagne pour diriger la construction d'un fac-simile de la caravelle *Santa Maria*, sur laquelle Christophe Colomb a fait son voyage de découverte.

Cette intéressante reproduction est destinée à l'exposition de Chicago. Le petit navire sera monté par des marins espagnols portant le costume de l'équipage de Christophe Colomb. Toutes les parties du bâtiment, y compris la mâture, la voilure et le gréement seront exactement semblables à ceux du temps. Il apparaîtra pour la première dans la grande revue navale qui aura lieu dans le port de New-York, et il sera salué par l'artillerie des navires représentant la marine de tous les pays.

Après la revue navale, la caravelle sera transférée solennellement, au nom du gouvernement espagnol, au président des États-Unis, puis elle sera remorquée par les canaux et les lacs jusqu'à Chicago. Enfin, à la fin de l'exposition, elle sera conduite à Washington et ancrée dans un des nouveaux bassins du Potomac, dans le parc situé au sud de la Maison Blanche.

Il n'y a, du reste, aucune autre nouvelle intéressante se rapportant à l'exposition, si ce n'est que les travaux de construction se poursuivent sans encombre, ce qui est assurément la meilleure nouvelle qu'on puisse attendre.

A. D'ANDEVILLE.

CHRONIQUE

LES FEMMES ET LES QUESTIONS SÉRIEUSES

Je cherchais, en pensant à vous, un sujet pour une prochaine causerie. J'avais probablement l'air plus sérieux qu'il n'est nécessaire, en examinant les divers groupes qui m'entouraient, lorsqu'un homme grave, qui me connaissait assez pour m'adresser cette question, me dit en passant près de moi :

— Mais à quoi pensez-vous donc ainsi ? On pourrait dire de vous, comme on le disait ce soir de ma cuisinière, que vous avez laissé brûler toute votre cuisine.

— Non, certes, je ne l'ai pas laissé brûler, dis-je en reprenant la gaité de mes allures ; mais j'en cherche en ce moment les éléments, ce qui n'est pas moins difficile que de l'empêcher de brûler.

— Ah ! oui, votre éternelle question de l'éduca-

tion et du développement intellectuel des femmes ! reprit mon vieux grondeur ; mais pendant que vous y êtes et que l'on vous écoute si bien, madame la prêchante, pourquoi ne leur donnez-vous pas des leçons sur la politique, en leur apprenant ce qu'il leur faudra prochainement faire lorsqu'elles seront députées, peut-être même ministres.

— Voyons, ne raillons pas, repris-je, vous prouveriez ainsi que vous n'avez aucune bonne raison à donner pour me contredire et discuter sur ce que vous appelez mes sermons.

Au lieu de rire quant même, comme vous le faites, lorsqu'on parle devant vous d'occuper les femmes de questions plus sérieuses que celles qui concernent leurs toilettes ou leurs plaisirs, justifiez pleinement la prétention que vous avez à être un homme sérieux et grave, en réfléchissant à ce que vous critiquez sans avoir pris la peine de l'examiner.

Il est une vérité qu'il vous est au moins impossible de nier, c'est que nous sommes à une époque où le besoin de s'instruire possède tout le monde, et qu'il serait bien étrange que l'on obligeât, par système, les femmes à se tenir à l'écart de ce mouvement qui les intéresse tout autant que les hommes,

Est-ce qu'elles ne se servent pas, à chaque minute, à chaque pas, des découvertes nouvelles ? N'ont-elles pas sous la main les allumettes chimiques, le télégraphe électrique, le téléphone, etc., etc. ?

Que pouvez-vous donc trouver d'extraordinaire à ce qu'elles veuillent savoir ce que c'est que la chimie, l'acoustique et l'électricité ? Et, quand elles savent un peu... pourquoi ne voulez-vous pas qu'elles pensent, elles aussi, que l'on ne peut se tenir droite sur un seul pied, et que le second doit, nécessairement, suivre le premier pour que l'équilibre soit complet ?

Mais je n'ai nullement l'intention, je vous assure, de parler par métaphores, et je trouve bien plus simple de vous dire que l'homme doit prouver son affection et plus encore son estime à la femme, en l'élevant à la hauteur de son intelligence, au lieu de l'abaisser, pour se donner le plaisir de rire d'aspirations dont il rend la réalisation impossible. — Croyez-vous que le plaisir que peut avoir un mari de dire à sa femme : " Ne te mêles donc pas de parler de ces questions là, tu ne saurais rien y comprendre ", peut être comparé à l'ennui qu'il éprouvera en lui entendant dire des balourdises sur ces choses qu'elle ne peut en effet comprendre, et dont elle voudra se mêler d'autant plus qu'elle ne sait pas ?

Quelle différence, au contraire, si, ayant une femme instruite, il trouve en elle un compétiteur agréable et éclairé, pouvant lui donner la réplique et apporter parfois la lumière sur des questions que seul, il n'aurait su comprendre ou élucider.

— Peut-être auriez-vous une apparence de raison, me répondit mon interlocuteur, si les femmes n'étaient pas extrêmes en tout : et si, du moment où on leur laisserait entrevoir la possibilité de devenir quelque chose par elles-mêmes, on ne les savait pas disposées à tout accaparer à leur profit ?

— Et pourquoi feriez-vous ce profit séparé de vos intérêts à vous-même ? demandai-je ?

— Pourquoi faut-il que au lieu d'unir les facultés de l'un et de l'autre sexe au bonheur général de la famille, vous vouliez absolument une guerre permanente entre celui qui se croit le plus fort et celle qui, par cela même, doit se sentir plus faible ?

— Non, du moment où il y aura justice et équilibre, chacun conservera avec joie la place que la nature elle-même a pris soin de lui assigner. La femme alors, plus elle sera instruite et éclairée, plus elle acceptera volontairement son rôle de femme, et surtout son rôle de mère.

Elle voudra devenir savante alors ; mais ce sera pour apprendre à son fils quels sont ses devoirs dans la vie ; elle cultivera son esprit pour ouvrir plus grande l'intelligence de l'enfant qui lui est confié ; et elle se fera tout amour, pour apprendre à aimer à celui qu'elle aime. Et...

— Mais madame, en cherchant à me convaincre, ce à quoi peut être n'arriveriez-vous jamais, vous avez oublié, vous aussi, votre grave préoccupation de tout à l'heure et votre prochaine causerie.

— Oh ! je n'ai plus besoin de chercher, cher monsieur, vous m'avez vous-même aidée à la faire et je vous en remercie, répliquai-je en riant.

CATHERINE PARR.

LES FOINS

Au clair appel du coq chantant sur son perchoir
Les faucheurs se sont mis à l'œuvre, et la prairie
Dans la blanche rosée a déjà laissé choir,
Derrière eux, un long pan de sa robe fleurie.

Les bruisantes faux vibrant à l'unisson
Ouvrent dans l'herbe mûre une large tranchée ;
Deux robustes faneurs, là-bas, fille et garçon,
Retournent au soleil l'odorante jonchée.

Leurs yeux brillent, l'amour sur le même écheveau
A mêlé les fils d'or de leur double jeunesse,
Et le voluptueux parfum du foin nouveau
A leur naissant désir ajoute son ivresse...

Comme eux, j'éprouve aussi ton mol enivrement,
Faisons !... Je revois la saison bienheureuse
Où j'allais par les prés, cherchant naïvement
La fleur qui donne au foin son haleine amoureuse.

Et les herbes tombant au rythme sourd des faux
M'apportent le parfum des lointaines années
Dont le Temps, ce faucheur marchant à pas égaux,
Eparpille après lui les floraisons fanées.

La vie est ainsi faite. Elle ondule à nos yeux
Comme une plantureuse et profonde prairie
Dont un magicien tendre et mystérieux
Varie à tout moment l'éclatante féerie.

Nous y courons ravis, œuvrant tout sans choisir,
Fauchant jusqu'aux boutons qui s'en rouvrent à peine ;
Mais l'éblouissement nous ôte le loisir
De savourer les fleurs dont notre main est pleine.

Nos merveilleux bouquets doivent comme le foin
Se faner pour avoir le plus suave arôme ;
C'est quand l'enchantement d'avril est déjà loin
Que son souvenir nous suit et nous embaume.

Le présent est pour nous un jardin défendu
Et nous n'entrons jamais dans la terre promise ;
Mais l'éternel regret de ce bonheur perdu
Donne à nos souvenirs une senteur exquise...

Peut-être est-ce un regret de leur brève splendeur
Qui donne aux foins coupés ces subtiles haleines ?...
Toutes les fleurs des prés s'y mêlent comme un chœur :
Sauges et mélilots, flouves et marjolines.

Leur musique voilée a des philtres pour tous :
Elle fait soupirer les pensives aïeules
Assises sous l'auvent, le front dans les genoux,
Et les bruns amoureux couchés au pied des meules.

La nuit, avec le chant des sources dans les bois,
Quand ce concert d'odeurs monte au ciel pacifique,
Vers le bleu paradis des saisons d'autrefois
Le cœur charmé fait un retour mélancolique.

Dans ce passé limpide il croit se rajeunir,
Il y plonge, il y goûte une paix endormante,
Mollement enfoncé dans le doux souvenir
Comme en un tas de foin vert et sentant la menthe.

Puissé-je pour mourir avoir un lit pareil,
Et que ce soit au temps des fenaisons joyeuses.
Quand les grands chars pleins d'herbe, au coucher du soleil,
Ramèneront des prés la troupe des faneuses !

Au soir tombant, leurs voix fraîches éveilleront
L'écho des jours lointains dormant dans ma mémoire,
Je verrai s'allumer les astres sur mon front
Comme des lampes d'or au fond d'un oratoire ;

Et lorsque peu à peu les funèbres pavots
Sur mes yeux lourds seront tombés comme des voiles,
Mon dernier souffle avec l'odeur des foins nouveaux
S'en ira lentement vers le ciel plein d'étoiles.

ANDRÉ THEURIET.

Quand un immense chapeau vous cache, au théâtre, la vue de la scène, soyez sûr qu'il y a une femme au fond.

Carnet d'un philosophe.
Un proverbe a dit : " On peut ce que l'on veut."
Ma formule, à moi, serait plutôt : " On veut toujours ce que l'on ne peut pas."



AU PARLEMENT FÉDÉRAL DU CANADA

Un jour que je me trouvais à Ottawa, capitale fédérale de notre Canada, vers les commencements de la session actuelle du Parlement, l'envie me prit, tout comme bien d'autres touristes amateurs, d'assister, en passant, à une séance des Chambres. En conséquence, je me rendis au palais législatif et consacrai quelques heures à entendre discuter nos représentants au grand conseil de la nation.

Ce qui arrive assez souvent, les séances, cette fois là, n'offraient pas, je l'avoue, un intérêt bien palpitant. Néanmoins, dans l'une comme dans l'autre Chambre, il me fut donné d'être le témoin d'une particularité qui empoigna mon attention et flatta au plus haut point mon amour-propre national. C'est qu'au Sénat comme dans la Chambre basse, les deux élus qui présidaient ces graves et solennelles assises se trouvaient être deux des nôtres, deux Canadiens-Français. En effet, aux Communes, la Chambre siégeait en comité, sous la présidence de M. J.-G.-H. Bergeron, président général des comités et en même temps vice-président régulier de la Chambre, tandis que dans la Chambre haute, l'honorable M. Lacoste, président régulier, occupait le fauteuil.

La coïncidence, pour n'être pas absolument extraordinaire, n'en paraissait pas moins heureuse, et j'en fus agréablement impressionné. Pas extraordinaire, dis-je, car c'est une règle établie que, alternativement, dans chaque Parlement, le président ou le vice-président des Communes soit choisi parmi la députation canadienne-française. Il en est de même au Sénat, mais avec bien moins de régularité.

Nos deux compatriotes sus-nommés occupent donc leurs hautes positions respectives pour les cinq années courantes du Parlement actuel.

En face de ce spectacle je me disais qu'après tout nous ne sommes pas, nous, d'origine française, dans la confédération du Canada, une quantité aussi négligeable que certains personnages affectent de le croire. Il y a encore des nôtres capables d'occuper les plus importantes positions dans le gouvernement du Canada, il y en a toujours eu, il y en aura toujours.

Il y en a toujours eu : témoins Papineau, Bédard, Bourdages, Panet, Valières de Saint Réal et tant d'autres, ces valeureux présidents ou champions de la Chambre d'Assemblée du Canada, à l'aurore, si orageuse, du gouvernement constitutionnel dans notre pays. Plus tard, Morin, Lafontaine, Belleau, Taché et, enfin, Cartier, qui furent, à tour de rôle, à la tête du gouvernement des Canadas-Unis ou de la Puissance ; Cauchon et Chauveau qui furent présidents du Sénat.

Il y en a encore : dois-je citer les honorables MM. Langevin, Chapleau et Caron, ministres de la Couronne dans le gouvernement actuel du Canada, l'honorable Wilfrid Laurier, le chef de l'opposition aux Communes, l'honorable M. Royal, lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, l'honorable M. Réal Angers, lieutenant-gouverneur de la province de Québec ; faut-il rappeler le cabinet actuel de la province de Québec presque exclusivement canadien-français, comme cela convient très bien, du reste, à une province en très grande majorité canadienne-française ? Inutile, il est plus qu'établi par les faits, pour un esprit impartial, que notre part, dans la direction des affaires du pays, devient de jour en jour plus importante, grâce aux hommes de talents et d'action que n'a cessé d'enfanter notre race. Puissent les nôtres seulement veiller à ne rien céder des privilèges acquis, et tout en respectant les ambitions légitimes et les droits imprescriptibles des autres, viser toujours plus haut, pour leur honneur personnel et celui de la grande famille nationale qu'ils ont mission de représenter !

Au milieu de toutes ces réflexions, l'idée m'était venue de faire connaître un peu aux lecteurs du

MONDE ILLUSTRÉ les figures que rappellent les noms ci-dessous inscrits. Aujourd'hui, il m'est donné de tenir parole, et au grand complet encore, puisque notre journal publie le portrait de nos deux honorables compatriotes, en même temps que ces lignes à eux consacrées.

* * *

L'HONORABLE M. ALEXANDRE LACOSTE, C.R., D.C.L.,
SÉNATEUR POUR LA DIVISION DE LORIMIER, PRÉ-
SIDENT DE LA CHAMBRE DU SÉNAT DU CANADA.

C'est par le président du Sénat que je com-
mence.

L'honorable sénateur Alexandre Lacoste est né à Boucherville, province de Québec, le 12 janvier 1842. Son père était l'honorable Louis Lacoste, ancien sénateur, et sa mère, madame Marie Antoinette-Thais Proulx. A l'instar d'un bon nombre de familles canadiennes, celle de l'honorable M. Lacoste est originaire du Languedoc, en France, d'où elle est venue s'établir à Boucherville et s'y est développée.

Après avoir fait un cours d'études classiques au collège de Saint-Hyacinthe, M. Alexandre Lacoste suivit les cours de droit à l'université Laval, à Québec, et fut admis au Barreau en 1863. C'est en 1880, le 16 octobre, qu'il reçut le titre de Conseil de la Reine et son ancienne *Alma Mater*, l'université Laval, lui a depuis conféré celui de docteur en droit.

Du 1er mai 1879 au 1er mai 1881, M. l'avocat Lacoste a été Bâtonnier du Barreau de Montréal.

De son mariage avec mademoiselle Marie-Louise Globensky, le 8 mai 1866, plusieurs enfants sont nés. Une des filles de l'honorable M. Lacoste est aujourd'hui l'épouse de M. Lajoie, fils de Gérin-Lajoie, notre écrivain canadien de sympathique mémoire, et l'un des associés légaux de l'honorable sénateur.

En 1882, le 4 mars, M. Lacoste est entré dans la vie politique et est devenu, par décision du gouvernement de Québec, l'honorable conseiller législatif pour la division des Mille Isles. Le 21 janvier 1884, il est nommé au Sénat, par le gouvernement de la Puissance, pour représenter la division De Lorimier. Il a toujours siégé depuis dans cette Chambre, et en est aujourd'hui le président digne et respecté.

Apparemment peu mêlé à la politique active, l'hon. M. Lacoste n'y a pas moins joué un rôle important, grâce à son influence et au prestige de son nom comme juriconsulte, et quelquefois, en ces dernières années surtout, par son action personnelle. Les qualités qui le distinguent au Barreau lui ont pareillement valu des succès à la tribune, lorsqu'il y a paru. La force de conviction et l'argumentation lucide ne sont pas les moindres. A tel point que, à une assemblée récente dans un comté rural, où l'honorable président du Sénat adressait la parole aux électeurs, en compagnie de quelques uns de ses collègues des deux Chambres, voire même d'un couple de ministres, j'ai ouï faire cette réflexion par un de nos bons cultivateurs : "Les autres ont pu nous amuser davantage, mais voilà celui qui nous en a appris le plus."

Cependant, c'est au Barreau que l'honorable sénateur s'est particulièrement distingué, là qu'il s'est fait cette réputation dont tout le monde a entendu les échos, ici même, chez nous, et jusques en Angleterre, notre métropole politique. En effet, si le talent de l'honorable sénateur Lacoste a brillé dans toutes nos Cours canadiennes, depuis la juridiction de Circuit jusqu'à la Cour Suprême, il ne s'est pas moins imposé à l'attention des connaisseurs, au sein du Barreau anglais, à Londres, où notre éminent compatriote est allé, à maintes reprises, revendiquer des droits devant le Conseil Privé de Sa Majesté. C'est un journal de Londres qui a écrit de l'honorable M. Lacoste qu'il n'est pas seulement un des plus brillants avocats de son pays, mais l'un des mieux écoutés devant ce tribunal suprême, auquel en appelle la justice de toutes les colonies britanniques.

Et il n'y a pas que les Anglais d'Angleterre à penser ainsi, ceux du Canada ont toujours témoigné la plus profonde confiance à l'illustre juriconsulte canadien-français. Ils composent sa clien-

tèle presque en aussi grand nombre que ses compatriotes canadiens français.

Les causes les plus difficiles et les plus importantes ont été confiées à l'honorable M. Lacoste, la plupart du temps avec succès complet. Après avoir été l'avocat du gouvernement de Québec pendant de longues années, il compte encore aujourd'hui parmi ses clients un très bon nombre des plus grandes institutions commerciales et financières de Montréal. MM. les avocats Bisailon, Brosseau et Lajoie font partie de la société légale que dirige l'honorable sénateur.

Au sein des cercles politiques et dans les coulisses du Barreau, le nom de l'honorable président du Sénat est souvent mentionné pour le poste, aujourd'hui vacant, de juge en chef de la Cour du Banc de la Reine dans la province de Québec, et parfois aussi quelques uns le réservent pour être le juge en chef de demain à la Cour Suprême du Canada.

Dans l'une quelconque de ces positions très élevées, qu'il lui plairait d'accepter, l'honorable sénateur Lacoste, il n'est personne qui en doute, saura faire l'honneur de son pays et ajouter à la gloire de sa nationalité qui est fière de lui comme de l'un de ses plus dignes enfants.

* * *

M. J.-G.-H. BERGERON, B.C.L., M.P., POUR LE COMTÉ
DE BEAUHARNOIS, VICE-PRÉSIDENT DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

Le vice-président de la Chambre des Communes est, d'une douzaine d'années, le cadet de son honorable collègue du Sénat.

M. Bergeron (Joseph Gédéon-Horace), fils de M. Théophile-Romuald Bergeron, en son vivant notaire, naquit à Rigaud, province de Québec, le 13 octobre 1854. Par sa mère, feu madame Léocadie-Caroline-Delphine Coursol, fille de Gédéon Coursol, autrefois notaire à Belœil, puis à Saint-André d'Argenteuil, M. Bergeron était un petit cousin de l'hon. juge Coursol, ancien maire de Montréal, et, lors de son décès, représentant la division Est de Montréal, aux Communes du Canada.

Vers l'âge de treize ans, le jeune Bergeron fut placé chez les révérends pères jésuites du collège Ste-Marie à Montréal pour y faire ses études classiques. Mais au bout de trois ou quatre années, ayant dû interrompre son cours, pour une raison ou pour une autre, il se livre aux chiffres, durant quelques mois, à l'École d'affaires (Business College) de Montréal et, muni d'un diplôme de première classe, se lance en plein dans le commerce. Cela dure bien trois ou quatre ans, et l'ancien élève des jésuites était même arrivé déjà à une position assez enviable, dans la branche du commerce, lorsque, soudain, il se découvre une nouvelle vocation. La carrière du Barreau le fascine, l'exemple de camarades qui vont s'y consacrer l'entraîne. Il sentait gronder en lui les flots de cette éloquence qu'il a cultivée depuis avec un succès non équivoque, et ces flots agités causèrent une tempête contre laquelle ses aptitudes mercantiles ne surent point se garer et firent naufrage. Il s'était dit : je serai un avocat et un homme public.

Spectacle édifiant, on vit dès ce moment le jeune teneur de livres—c'est l'emploi que remplissait alors M. Bergeron, pour le compte de l'une des grandes maisons de Montréal—recourir aux vieux recueils classiques, naguère délaissés de gaité de cœur. Après avoir donné ses journées au commerce, il consacrait ses nuits à ses études, et pâlisait à la tâche. Et ce fut ainsi pendant près d'un an. Sous la direction d'un sien ami et ancien condisciple, qui allait être lui-même avocat bientôt, il compléta ainsi en quelques mois, le cours d'études abandonné quatre ou cinq années trop tôt. En 1874, il obtenait ses brevets d'admission à l'étude de la profession ; en mars 1877, le diplôme de B. C. L. lui était décerné par l'université McGill de Montréal, et en juillet de la même année, M. Bergeron se voyait admis au Barreau de la province de Québec.

J'ai tenu à signaler cette phase dans la vie de l'entrepreneur député de Beauharnois ; elle fait

voir clairement ce que peuvent la bonne volonté et l'énergie chez un jeune homme.

Dès ses premiers temps d'étude, fidèle à ses desseins arrêtés, M. Bergeron s'était adonné aux combats de la politique. Avec toute la jeunesse étudiante d'alors, presque, on le rencontre, à maints endroits, sur les tribunes politiques de la province de Québec.

Enrôlé parmi les francs-tireurs du parti, il baillaillait, dès lors, sous les plis de la bannière conservatrice ; ce fut là, tout au début de sa carrière, que le portèrent ses sympathies.

Bien qu'il parcourût, suivant les besoins du moment, et à la demande des chefs, tous les comtés de la province, le comté de Beauharnois où il avait été élevé, à Saint-Timothée, par un second mari de sa mère, M. Gédéon B. Denault, l'attirait toujours irrésistiblement. Fidèlement il a suivi toutes les luttes politiques qui se sont faites là, depuis seize ou dix-sept ans, et, s'il a eu des succès ailleurs, on peut dire, sans crainte d'errer, que c'est dans son comté qu'il a rencontré ses plus beaux triomphes.

En 1878, dans la grande lutte politique d'alors, il était au poste ; et de l'aveu de tous, le jeune lieutenant contribua pour une large part à la victoire de son chef et son ami, Michael Cayley, élu, cette année-là, député de Beauharnois, aux Communes du Canada, par une immense majorité. Miné déjà par la maladie qui devait le mettre au tombeau quelques jours seulement après son élection, le regretté Cayley disait alors à son jeune collègue : " Bergeron, si je disparaissais, ça ne peut pas être un autre que toi qui me remplace ici."

Fort de cette prophétie, s'abandonnant un peu à ces rêves ambitieux où nous nous complaisons, le jeune avocat escomptait l'avenir. Je dis le jeune avocat : car, en effet, lorsque chômeait la politique, entre temps, dans les loisirs, le candidat en perspective pour Beauharnois avait trouvé moyen d'escalader, nous l'avons vu, les sommets du Barreau.

La perspective ne devait pas tarder à se réaliser : élu en octobre 1878, M. Cayley décédait en décembre suivant.

Au sortir des funérailles de son ami, M. Bergeron visite le comté, le temps pressait, il fallait agir, et il pose carrément sa candidature au siège devenu vacant. Et ceci, en dépit de ses amis personnels eux-mêmes qui cherchaient à l'en détourner par l'expression de toutes sortes de craintes et d'appréhensions, alléguant comme un obstacle insurmontable son âge peu avancé : il avait vingt-quatre ans à peine. Lui, confiant en son étoile, persévère dans sa résolution et détermine par son courage la bonne volonté de tous. Dépourvu presque de tout moyen financier, il entreprend la lutte contre un adversaire riche, résidant dans le comté et bien connu. Appuyé par une seule des notabilités politiques du jour, feu l'honorable J.-A. Mousseau, un ami fidèle, presque un père pour lui, il combat un homme qui a les sympathies de plusieurs des chefs, l'aide effectif et important du titulaire de la division sénatoriale de Salaberry, dans laquelle se trouve le comté de Beauharnois, le défunt sénateur, honorable F.-X.-A. Trudel. Envers tous et contre tout, il se bat comme un lion. Le 9 janvier 1879, M. Bergeron est proclamé le député du comté de Beauharnois par treize voix de majorité. Les prévisions de M. Cayley se trouvaient justifiées.

Le treize janvier, quatre jours plus tard, il fait son entrée à la Chambre des Communes où ses aspirations l'appelaient depuis longtemps.

La curieuse coïncidence de ce nombre que je souligne a fait dire de M. Bergeron que le chiffre treize, où les superstitieux voient tout bonheur ou tout malheur, ne lui cause que de l'agrément. D'autres faits, en bon nombre, ont corroboré cet étrange témoignage.

Aux élections de 1882, après quatre années de vie publique, M. Bergeron revient solliciter les suffrages de ses électeurs de Beauharnois. Il se voit réélu par acclamation, personne ne se présentant, cette fois, pour s'opposer à sa candidature.

A la dernière session du Parlement qui venait d'expirer, le premier où il siégeait, le jeune député de Beauharnois, alors âgé de vingt-sept ans, avait été appelé à l'honneur de proposer l'adresse en

réponse au discours du Trône. C'est une des distinctions les plus enviées, et à bon droit, par les nouveaux membres de la députation.

Entre les élections de juin 1882 et celles de février 1887, les tristes événements du Nord-Ouest avaient eu lieu. Le député de Beauharnois qui, dans sa bonne foi, prit au sérieux, en tout cela, la question patriotique, tourna le dos, sans hésiter, au gouvernement qu'il avait soutenu jusqu'ici, et qu'il tenait responsable. De partisan convaincu, il devint adversaire déclaré. Après une brillante campagne à travers toute la province, tournée dans laquelle sa réputation de tribun ne gagna pas rien qu'un peu, il vint demander à ses électeurs d'approuver ou de désapprouver la conduite qu'il jugeait devoir tenir dans les circonstances. Le coup était dur ; il avait à faire à un collège électoral tout dévoué au parti conservateur, le parti du grand Cartier que ce collège eut un jour pour représentant ; il eut à soutenir une lutte des plus acharnées, seul avec quelques amis sincères et son mérite acquis, le prestige des services rendus et son courage indomptable. Par 222 voix de majorité, le comté de Beauharnois affirma que son député avait eu raison.

Depuis—ô les secrets de la politique ! qu'il me faut respecter, et j'en suis heureux—M. Bergeron rallia le gouvernement conservateur et occupa même, durant la dernière session du précédent Parlement, le poste distingué de président du comité des Ordres permanents, un des plus importants de la Chambre.

Quand vinrent les élections de mars 1891, les circonstances ayant encore changé, l'ex-député sollicita de nouveau les suffrages des électeurs de Beauharnois comme candidat conservateur. En vain ses adversaires cherchèrent-ils à le prendre en défaut, à lui reprocher certaines modifications dans son programme, le comté sut mieux le comprendre et apprécier ses services. Il obtint sur son concurrent, le même qu'en 1879, l'écrasante majorité de 303 voix, sur moins de 3,000 votants.

C'est en faisant allusion à cette victoire signalée qu'un des bons amis du député de Beauharnois, son concitoyen de Saint-Timothée et son collègue aux Communes, monsieur le député de Jacques Cartier, disait aux électeurs de Beauharnois : " Votre représentant, M. Bergeron, il n'y a que lui pour avoir de ces chances-là, il se fait élire à son gré pour ou contre le gouvernement."

Ceci se passait à l'assemblée triomphale de Beauharnois, où M. Bergeron se vit acclamé par ses électeurs, félicité par ses amis, députés, sénateurs et ministres, quelques jours après son brillant succès de mars dernier.

Le gouvernement de la Puissance ne pouvait manquer de reconnaître et d'apprécier la valeur d'un tel partisan. Dès au début du Parlement actuel, il l'a fait, en confiant à M. Bergeron le poste d'honneur qu'il occupe aujourd'hui.

Nous qui sommes du journalisme et qui faisons notre métier d'accueillir toutes les informations, fondées ou non, nous n'aurions pas su laisser passer inaperçue cette rumeur allant à dire que, pour le député de Beauharnois, sa qualité actuelle est un achèvement certain vers celle de ministre de la couronne. C'est notre métier, mais c'est aussi notre plaisir de souhaiter ici un treize de plus à l'heureux politicien, néanmoins sans que cela veuille signifier le treizième et dernier portefeuille du cabinet....

Malheureux ! j'allais omettre un des plus beaux succès de la vie de M. Bergeron, privée et publique. L'année dernière, après des tergiversations et des retards, imputables, sans doute, aux préoccupations de son état, le galant député s'est enfin résolu, à l'âge de trente-cinq ans, à donner un époux de plus à la société, et, c'est à espérer, un père dévoué à la patrie. De mademoiselle Ada Joséphine Wall il a fait madame Bergeron.

* *

L'HONORABLE SÉNATEUR JOHN JOSEPH CALDWELL ABBOTT, D.C.L., Q.C., PREMIER MINISTRE DU CANADA.

Il conviendrait mal de nous arrêter, comme nous venons de le faire, au Parlement fédéral du

Canada, sans saluer, en passant, la figure du nouveau premier ministre.

C'est à l'honorable sénateur Abbott qu'incombe, depuis déjà deux mois, la lourde charge de faire oublier le vide laissé par la mort soudaine de l'ex-premier, le très honorable sir John A. Macdonald. Consacrons au moins quelques lignes à la haute personnalité du nouveau dignitaire.

Né à St-André d'Argenteuil, le 12 mars 1821, ayant pris là une partie de son éducation, M. Abbott termina ses études à l'université McGill, à Montréal, et fut admis au Barreau de la province de Québec en octobre 1843. En 1862, il était nommé Conseil de la Reine (Q. C.). L'université McGill lui a conféré les degrés de D.C.L., en 1867 et, plus récemment, le titre de doyen.

C'est comme avocat surtout que M. Abbott s'est distingué, bien qu'il ait été mêlé à la politique active pendant de longues années. Il a même déjà fait partie d'un cabinet, comme Solliciteur Général pour le Bas-Canada, sous l'Union, de mai 1862 à mai 1863. Depuis 1857 jusqu'à 1887, il a tenu le mandat d'Argenteuil, son comté natal, presque sans interruption, si ce n'est de 1874 à 1878, sous le régime libéral, et encore de 1878 à 1880.

Au sortir des Communes, en 1887, M. Abbott fut appelé à la Chambre haute par le gouvernement de la Puissance. Il devint le leader du parti conservateur dans cette Chambre.

Cette haute position qu'il occupait déjà et de particulières circonstances ont fait rechercher l'honorable sénateur Abbott quand il s'est agi de trouver quelqu'un à qui confier la succession de de sir John.

Malgré les difficultés de l'entreprise il s'en est résolument chargé, et tout porte à croire, si sa carrière comme premier ministre ne doit pas être bien loigue, vu son âge avancé, qu'elle sera dignement remplie et bien méritante.

La distinction marquée dont a été l'objet l'honorable sénateur Abbott a réjoui à la fois tous ses collègues de la Chambre haute qui voient monter ainsi le prestige du Sénat et ses concitoyens de la ville de Montréal, dont il fut le maire, deux ans, et dont il reste une des figures les plus en vue.

Ernest Saint-Elnor

LRS IDÉES DE MA VIEILLE TANTE

Taches de graisse.—Il n'est pas de jour où l'on ne me demande comment il faut enlever les taches de graisse ; et, malgré tous les moyens que j'ai déjà donnés, cette question m'est toujours posée.

Essayez donc ainsi :

Les taches de graisse sur les étoffes de soie ou de laine de couleurs foncées, ou celles de coton dont on veut ménager l'apprêt, s'enlèvent au moyen de plâtre neuf ou même de craie.

On couvre la tache, à l'endroit et à l'envers de l'étoffe, que l'on place ensuite entre plusieurs feuilles de papier buvard ; puis on passe dessus un fer chaud, à plusieurs reprises. Si quelque acide, mêlé à la graisse, avait enlevé la couleur, on la ferait revenir en mettant sur la tache un peu d'alcali volatil pur.

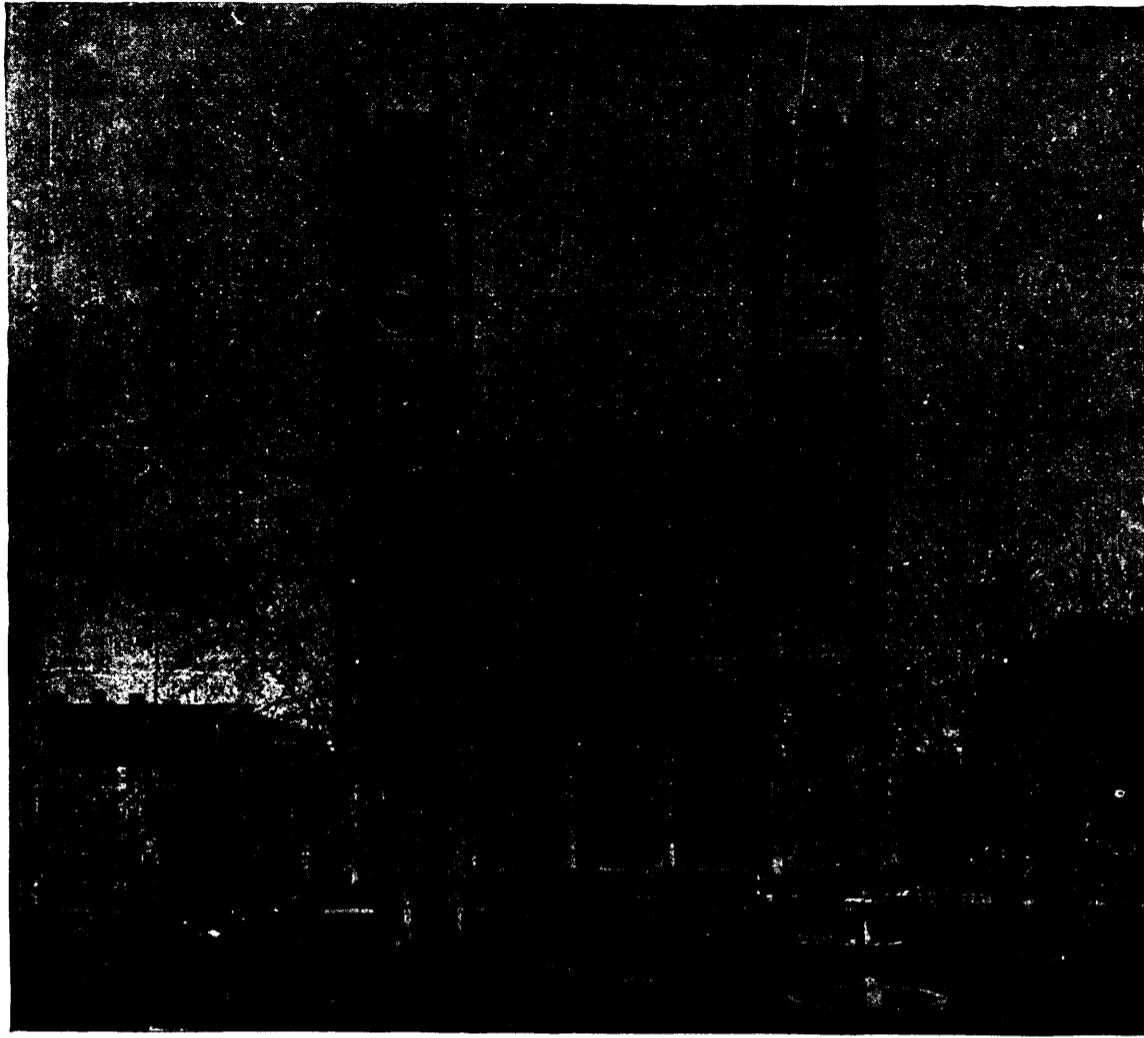
Nos lecteurs voudront bien prendre note des quelques remarques suivantes qui sont faites pour leur avantage autant que pour le nôtre.

Si quelques-uns d'entre eux nous font des remises d'argent, qu'ils fassent connaître leur nom sans y manquer afin que nous puissions leur en donner crédit.

Lorsqu'on sollicite un changement d'adresse, il faut indiquer avec la nouvelle adresse celle qu'on avait auparavant, de telle façon que l'administration du journal puisse remplacer l'ancienne par la nouvelle.

En renvoyant le journal il est nécessaire de donner bien exactement son adresse, sans quoi l'envoi régulier est continué par nous, et pour cause.

L'ADMINISTRATION.



ÉGLISE NOTRE-DAME DE MONTRÉAL. — PHOTOGRAPHIE J. N. LAPRÉS



ÉGLISE NOTRE-DAME DE MONTRÉAL

C'est un bloc de calcaire aux énormes assises.
Il est là, sur un tertre, et ses hautes tours grises
Y soulèvent leur front altier.
Un grand fleuve à ses pieds roule ses claires ondes,
Et le commerce ardent, cette âme des deux mondes,
De ses riches produits l'entoure tout entier !

Qu'est-ce donc que ce temple au superbe portique,
Au fronton crénelé comme un castel antique,
Avec sa noble et large croix ?
Un goût sévère et pur, s'alliant au génie,
A mis dans son ensemble une telle harmonie,
Que la louche critique est devant lui sans voix.

C'est la maison de paix au milieu du tumulte,
C'est l'oasis où vient, par le désert inculte,
Par les flots des lointaines mers,
Quand il est fatigué des vains bruits de la terre,
S'asseoir le voyageur pieux et solitaire,
Ou celui dont le monde a fait les jours amers !

O demeure tranquille ! ô sainte basilique
Monument élevé sur la place publique
Comme un phare sur un écueil.
Je m'étonne toujours que parfois l'on t'oublie,
Mystérieux asile, où Dieu reconcilie
Ces voisins ennemis la vie et le cercueil !
(Notre-Dame de Montréal : J. LENOIR.)

Le 5 novembre 1823, Mgr B.-C. Panet, coadjuteur de l'évêque de Québec, fit la bénédiction de la croix placée dans l'ancien cimetière, endroit choisi pour la nouvelle église Notre-Dame. Cette cérémonie eut lieu après les vêpres, au moment où on faisait la procession du saint Rosaire ; après la bénédiction on chanta le salut.

M. l'abbé Henri Roux, le 3 septembre 1824,

pose la première pierre, en présence de sir Francis Burton (1). Le 7 juin 1829, M. Roux bénit la nouvelle église qui venait d'être terminée, et M. l'abbé Jean Richard y dit la première messe.

Mgr J. J. Lartigue, le 15 du même mois, chante la première grand'messe. Après l'évangile, M. l'abbé Quiblier fit une allocution appropriée à la circonstance. Dans l'assistance, qui était fort nombreuse, on remarquait, sir James Kempt, gouverneur général, son état-major, des juges, des conseillers, etc.

Notre Dame est construite dans le style ogival ; sa longueur est de 260 pieds et sa largeur de 140 pieds. Dans ces chiffres n'est pas comprise la nouvelle chapelle adjoignant l'église, bâtie sur la rue Saint Sulpice, à l'endroit où se trouvaient autrefois les bureaux de la Fabrique. La maison où étaient ces bureaux avait servi précédemment de chapelle ; elle fut démolie en septembre 1889. Les bureaux de la Fabrique sont actuellement sur la rue Notre Dame, entre l'église et le séminaire, dans une bâtisse élevée expressément pour cet usage.

Le portique, entre les deux tours, s'élève à 60 pieds. Trois niches y ont été aménagées pour recevoir les statues de la sainte Vierge, de saint Jean-Baptiste et de saint Joseph.

Les tours, qui restèrent inachevées pendant plusieurs années, ont une élévation de 227 pieds. En juin 1834, un cyclone terrible, passant sur la ville enleva la couverture temporaire mise sur l'une des tours et la jeta sur la toiture d'une maison de la rue Notre Dame, lui causant beaucoup de dommages.

La nef intérieure, en y comprenant le chœur, a 220 pieds de longueur ; sa largeur est de 69 pieds, non compris les bas-côtés qui ont chacun 25½

(1) Ce temple fut bâti sur les plans de M. James O'Donnell. Il était protestant, lorsqu'il donna le plan de Notre-Dame, mais plus tard, il se fit catholique ; suivant son désir, son corps repose dans le caveau de l'église.

M. O'Donnell, eut beaucoup de difficultés à surmonter, en raison de l'inégalité et de l'humidité du sol.

pieds. Cette nef, qui est de 80 pieds de haut, n'est pas assez élevée pour la grandeur de l'édifice.

A droite, en entrant, on remarque la chapelle des fonts baptismaux, où l'on voit un tableau reproduisant une grande mosaïque de C. Maratta exposée dans le baptistère de Saint Pierre de Rome.

En avançant, nous passons devant la chapelle de Saint-Amable. L'autel est l'ancien maître-autel qui servait dans cette église.

Au-dessus de la chapelle de la sainte Vierge, on remarque un tableau représentant la Vierge remettant le rosaire à saint Dominique. C'est une copie d'un tableau qui orne l'église de Sainte Sabine, à Rome, et qui est l'œuvre d'André Vannuchi, connu sous le nom de Delsorto.

Près de cette chapelle, il y a encore un autre tableau qui est une copie d'une toile de Mignard. Il nous montre saint Ignace en prière dans la grotte de Manrèze, au moment de l'apparition de la sainte Vierge.

L'autel de Sainte-Anne, est surmonté d'un tableau de Carnevali, nous montrant la sainte à laquelle cet autel est dédié ; à la chapelle des Ames du purgatoire, il y a un autre tableau dû au pinceau de Minocheri. Ces deux peintres sont Italiens.

Sur l'une des colonnes, près du chœur, il y a une statue de saint Pierre, qui est un diminutif de celle qu'on voit à Saint Pierre de Rome ; et sur l'autre colonne lui faisant vis-à-vis une petite statue de la Vierge, don de Pie IX.

Le grand autel est splendide par ses vastes proportions et par son élégance. Il est orné de beaucoup de statues et bas-reliefs en bois, dûs au statuaire Bouriché (d'Angers, France). Ces ouvrages sont bien faits.

Les peintures murales manquent de goût. Il faut dire, d'ailleurs, que l'église ne se prêtait guère à ce genre de décoration. Dans la galerie supérieure, M. Capello a peint diverses scènes tirées de la vie de la sainte Vierge.

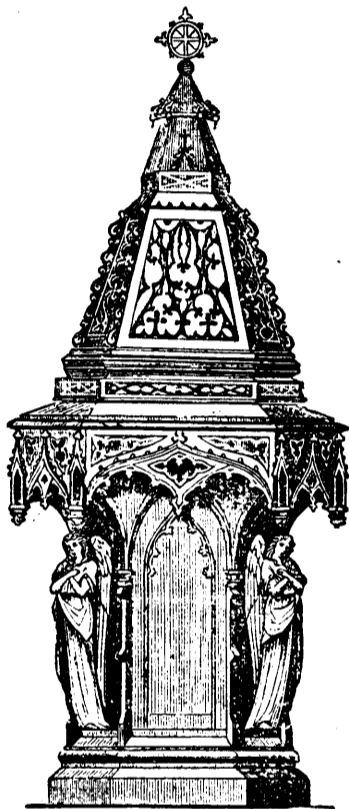
Le chemin de croix qui orne les bas côtés a été

importé de France, lors des dernières réparations faites à l'église; l'ancien chemin de croix est maintenant à l'église de Saint-Henri (1889).

La chaire est très élégante; à la base, il y a quatre grandes statues représentant les prophètes Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et Daniel. Sur l'abat-voix, quatre autres grandes statues: SS. Jean-Chrysostôme, Basile le Grand, Augustin et Léon le Grand; le tout est couronné par une statue de la religion. Tous ces ouvrages sont dus à M. L. P. Hébert, sculpteur.

Le grand orgue, dont la commande avait été donnée à MM. Casavant frères (de St-Hyacinthe) en 1885, a été inauguré à la messe de Pâques, le 29 mars 1891; son coût dépasse \$20,000. La soufflerie est mue par quatre moteurs hydrauliques, et le nombre total des tuyaux s'élève à 5,572.

Le premier orgue installé à Notre-Dame venait d'Angleterre; il avait trois claviers de 38 à 40 jeux. Cet instrument fut vendu à l'église Saint-Jacques en 1858, où il a été détruit dans l'incendie de cette église, quelques mois après.



LE BAPTISTÈRE

Dans le cours de la même année (1858), on acheta un nouvel orgue venant des ateliers de M. Warren, de Montréal. Cet instrument, qui avait été fait pour avoir 80 jeux, n'en eut jamais plus que 45. Ce dernier orgue, transporté à Saint-Hyacinthe pour y être vendu, fut remplacé temporairement par un petit orgue, installé par MM. Casavant, en attendant le parachèvement de l'orgue actuel. Ce petit orgue servira, à l'avenir, à accompagner les chœurs du chapitre, et sera placé près de l'autel.

Les premiers organistes de Notre-Dame ont été MM. Eglough et Brannies. Après eux vient M. Burlin, allemand d'origine. M. J.-Bte Labelle, nommé organiste en 1849, occupa cette charge jusqu'au 29 mars 1891, où il fut remplacé par M. Beique, de Saint-Hyacinthe.

Le premier maître de chapelle a été M. l'abbé Barbarin; il dirigeait le chant sous M. Eglough

G. H. Dumont

A suivre

ERRATUM: N. E.— Dans l'article "Causerie," No 378 du MONDE ILLUSTRÉ, à la quatrième ligne du quatrième paragraphe, lire *effervescence* au lieu de *efflorescence*.



TOAST

SONNET LU A LA GRANDE FÊTE DE FAMILLE DU 30 MAI 1891 (*)

Sur terre on pleure, on mange, on cause, on se marie.
A vous tous, hôtes chers qui nous faites l'honneur,
L'amitié de venir, j'offre pauvre rimeur,
Les vifs remerciements des La Morinerie.

Terrasse, vieux sapins, chênes, verte prairie,
Aulnay, je vous réserve une place en mon cœur!
Vents rapides, témoins de notre amour vainqueur,
Portez-en la nouvelle aux rives d'Algérie.

Traversez l'Atlantique, allez à Montréal;
Dites là-bas, qu'avec un salut cordial
Je lève haut mon verre en buvant aux "Deux Frances."

Vous, blonde fiancée, épouse par amour,
Soyez encor pour moi toutes mes espérances
Dans cinquante ans d'ici comme en ce premier jour.

André Morinerie

Paris, 1891.

LE CASINO DU LAC MICHIGAN

(Voir gravure)

Comme il s'agit de figurer un peu quelque chose de tout à la grande exposition de Chicago, les directeurs ont décidé qu'il y aurait un Casino, "comme à Venise." Il sera sis en plein lac Michigan, à environ mille pieds de la rive, et les batiments couvriront une superficie de 180 x 400 pieds.

Ce Casino se composera de neuf pavillons, avec un pavillon central ayant la forme d'un campanile. Chacun de ces pavillons aura une hauteur de deux étages, et ils seront reliés par des ponts, à chaque étage. Les plus petits canaux entre les murs de ces pavillons n'auront que dix-huit pieds de largeur mais les plus grands en auront trente et le Grand Canal, autour du campanile, sera large de quarante pieds. Des barques et des gondoles voltigeront sur ces eaux, pour le service et l'agrément des visiteurs.

Le pavillon central aura cent trente pieds de hauteur et sera mis en communication avec les pavillons environnants. Ces communications seront faites au moyen de ponts en arches, lancés à quatre-vingt pieds au-dessus du niveau de l'eau.

Ces diverses constructions seront en bois et décorés de brillantes couleurs.

En avant du Casino, sur le côté faisant face à la rive se trouvera un hâvre en miniature, à l'abri du brise-lames placé du côté nord. La jetée servira de promenade, ayant une largeur de quatre-vingt pieds et ornementée qu'elle sera de drapeaux, de lampes électriques, etc. Autour du pavillon central, à quarante pieds au-dessus de l'eau, une galerie en saillie servira d'observatoire. La vue, du côté Est de cet observatoire, commandera la lagune centrale et l'avenue.

A l'entrée de la jetée se dresseront treize colonnes représentant les treize premiers Etats de l'Union.

Et voilà, sans compter diverses autres attractions qui seront encore rassemblées là. A présent, si les visiteurs de la grande exposition de Chicago n'éprouvent pas absolument l'illusion d'un tour dans *Venizia la bella*, ce ne sera certes pas la faute à messieurs les Américains.

J. S. E.

(*) N. E.— Nos lecteurs se souviennent que, naguère, un de nos collaborateurs leur a parlé du mariage récent d'un autre confrère, M. de La Morinerie. Aujourd'hui, notre excellent correspondant parisien, un peu remis des enchantements de la lune de miel, nous adresse les jolis vers ci-dessus, échos vibrants de la fête. Nous les publions avec plaisir.

FAITS SCIENTIFIQUES

NETTOYAGE DES VERRRES DE LAMPE

Il est quelquefois très difficile d'enlever des verres de lampe les taches provenant d'éclaboussures d'huile ou de pétrole que la chaleur y a fixées et comme incrustées. On frotte les verres avec un linge imbibé d'alcool ou de savon, de blanc d'Espagne ou de tripoli, finement pulvérisés. Si les taches résistent à ce traitement, on les attaque avec l'acide muriatique ou un chlorhydrique; on trempe dans cet acide un chiffon de laine et on rince vivement les parties du verre maculées.

LES MERVEILLES DU PHONOGRAPHE

Dédié aux incrédules qui estiment sur sommaire examen et même sans examen, que le phonographe ne sera jamais qu'un agréable joujou... comme les chemins de fer. Le phonographe a recueilli dans un hôpital: Saint-Thomas Hospital, service du docteur Félix Semon, ce qu'il va nous dire. Ce ne sont que des voix: des voix altérées par la maladie. Voici que l'instrument est mis en marche, écoutons: Impossible de s'y méprendre; c'est la toux de la coqueluche, entremêlée de plaintes du patient. L'exactitude en est telle qu'il semble que l'enfant dont la voix seule y est, soit dans la salle. Le *British medical journal*, dit même plus: Il dit qu'on doit l'y voir, ce qui n'est pas impossible. Ensuite c'est la voix d'un malade atteint de sténose (rétrécissement) du larynx; ensuite... Mais la perfection est toujours la même. C'est l'expression unanime des assistants qu'un sérieux progrès, tant au point de vue clinique (diagnostic) qu'à celui de l'enseignement, est réalisé. Des cylindres décrits dans les cliniques, lus dans le cabinet ou dans les cours, rendront aux praticiens et aux étudiants le service de reproduire, d'une manière quasi vivante, ces sons caractéristiques qu'aucune description si bien faite qu'elle soit ne saurait complètement dépeindre.

LE LAIT CONDENSÉ

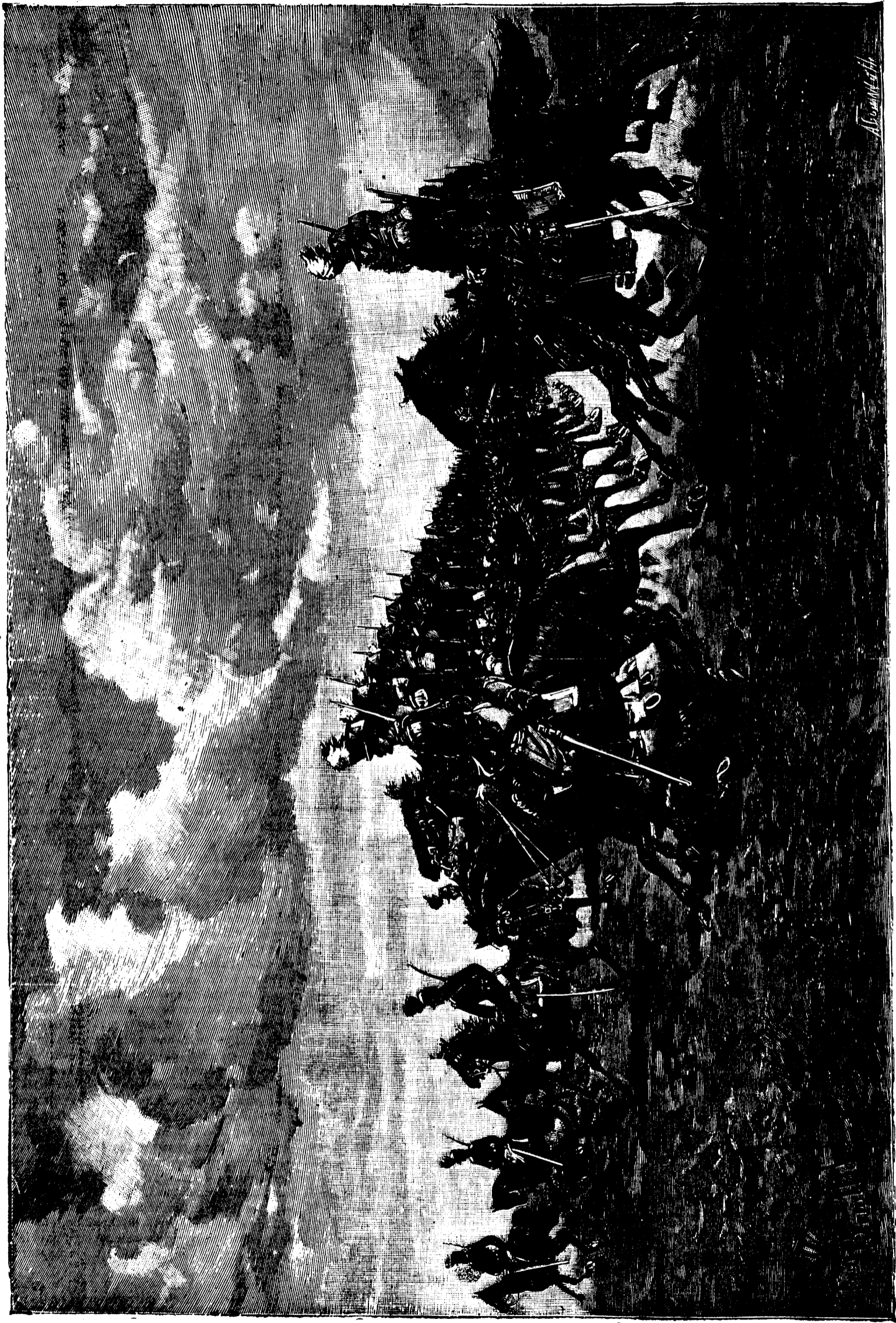
On croit communément que les procédés de conservation et de sucrage, à l'aide (desquels) les fabricants des Etats Unis produisent le lait condensé, sont une invention américaine. En réalité, l'invention est toute française, et elle a été brevetée le 6 décembre 1847: l'inventeur, M. Martin (de Lignac) a été fournisseur de la marine de l'Etat, de la Compagnie transatlantique, Messageries maritimes, etc., jusqu'en 1870. Le procédé est, du reste, décrit dans les ouvrages de Payen sur les substances alimentaires, dans le *Dictionnaire de chimie industrielle* de Barenvelle et Girard.

La seule modification qui y ait été apportée par les Américains est l'emploi du vide pour activer l'évaporation. Cette pratique, qui rend l'appareillage énormément plus coûteux, ne donne pas un produit différent ni meilleur. Nous pouvons donc revendiquer pour la France le mérite de cette invention, d'autant mieux qu'en remontant le cours de l'histoire bien loin par delà M. Martin (de Lignac), on voit que l'idée était déjà venue, longtemps auparavant, à Appert, l'inventeur des conserves, qui, dès 1809, avait réussi à conserver pendant plus de deux ans de la crème et du lait.

On lit en effet, dans un vieux bouquin, intitulé *L'Art de conserver pendant plusieurs années toutes les substances animales ou végétales* (Paris 1810), les lignes suivantes, singulièrement significatives:

"J'ai pris douze litres de lait sortant du pis de la vache. J'ai rapproché ce lait au bain-marie et réduit aux deux tiers de son volume en l'écumant très souvent. Ensuite, je l'ai passé à l'étamine. Lorsqu'il a été froid, j'en ai ôté la peau qui s'était formée en refroidissant, et je l'ai mis en bouteilles avec les procédés ordinaires, et de suite au bain-marie avec deux heures de bouillon, etc. Au bout de quelques mois, je me suis aperçu que la crème s'était séparée en flocons et surnageait dans la bouteille..."

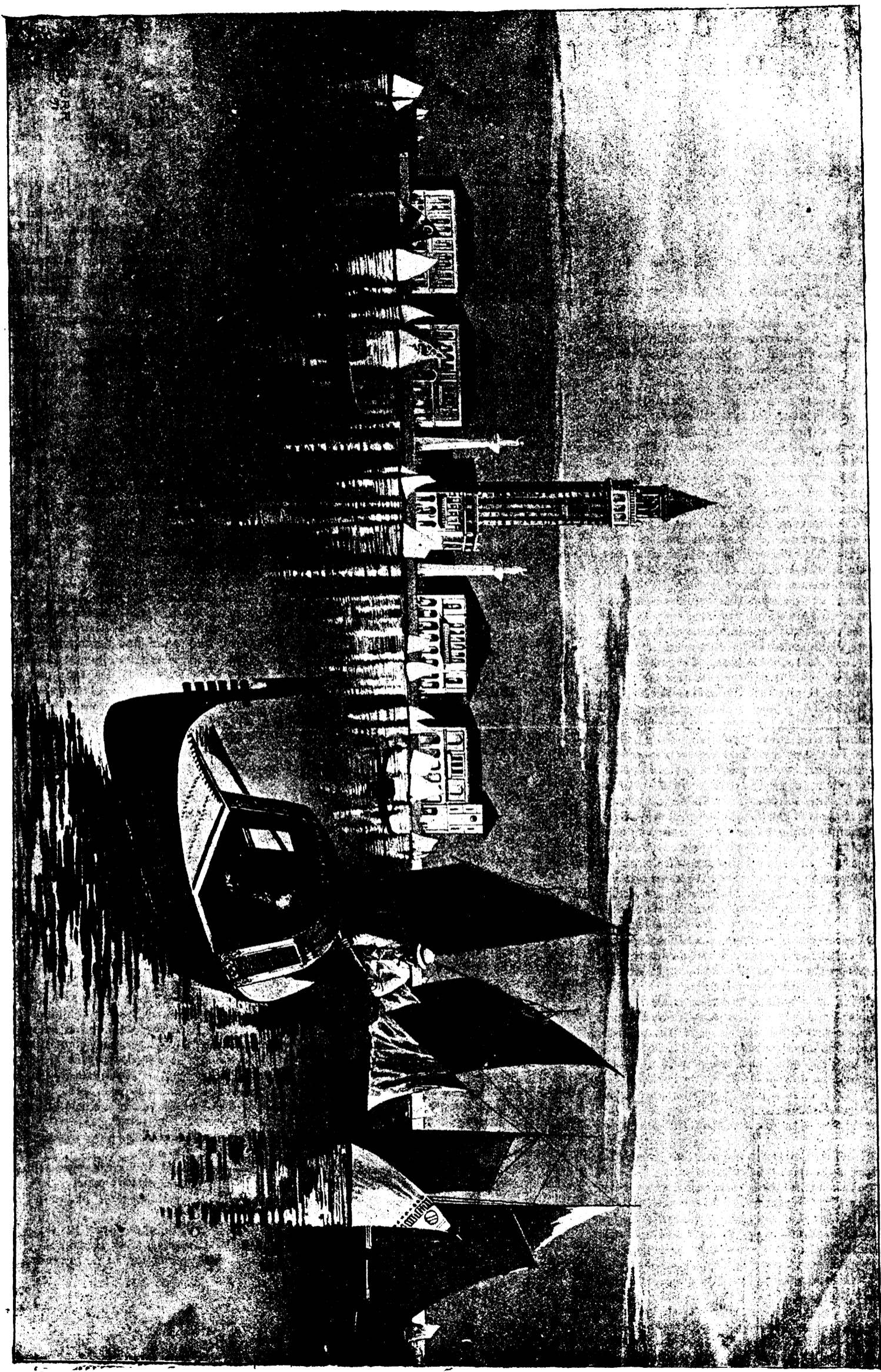
Ce lait s'est conservé deux ans et plus. La crème qui s'y trouve en flocons disparaît en le mettant sur le feu, et il supporte l'ébullition sans se coaguler."



Al. Del.

LE 14 JUILLET A PARIS.—LA GRANDE REVUE DE LONGCHAMP : L'ESCADRON DE SAINT-CYR

L'EXPOSITION COLOMBIENNE DE CHICAGO.—LA JETÉE AVEC LE CASINO, PROJÉTÉS, SUR LE LAC MICHIGAN



ROMAN CANADIEN INÉDIT

UN

AMOUR SOUS LES FRIMAS

II

AU PATINOIR.

Alfred dormit à peine cette nuit-là. Sans cesse l'image de Marguerite se présentait à son esprit. Doué d'une nature ardente, peu commune dans ces climats, il se jetait à corps perdu dans sa passion, comme ces chevaux qui s'emballent à la moindre émotion. Il avait des moments d'enthousiasme où il se voyait heureux, ayant Marguerite au bras ; puis, par un revirement soudain, tout changeait du blanc au noir. Henri lui apparaissait comme un obstacle insurmontable. Henri était moins un ami qu'un camarade. Certainement, il l'avait invité à cette soirée moins par amitié que par orgueil, seulement pour faire étalage de ses amours. Nul doute qu'il avait surpris les regards échangés entre lui et Marguerite, et tout sentiment de camaraderie devait être changé à l'heure actuelle, en un sentiment de rivalité, sinon en une haine profonde. Puis il se demandait quels titres il pouvait avoir à l'amour de Marguerite. Ignoré, presque inconnu dans cette ville où il ne faisait que d'arriver, fils de modestes commerçants, que pouvait-il contre un rival appartenant à une des familles les plus considérables du pays et qui, dans ses projets, semblait avoir l'assentiment de tout le monde ? Tout le monde ? Non. Marguerite, certainement, s'était déclarée en sa faveur ; mais qu'est-ce que cela prouvait ? N'avait-elle pas cédé à un entraînement passager, à un caprice du moment ? Comme les plantes qui croissent trop vite, les sentiments trop hâtifs n'ont que des racines peu profondes. Le temps est nécessaire pour compléter leur croissance, et ce n'est que lorsqu'ils ont résisté longtemps au vent de l'adversité qu'on peut les considérer comme solides.

Ce n'était certes pas la première fois qu'il aimait. Quoique jeune encore, son cœur avait déjà frémi sous le doigt de l'amour ; mais ces émotions passagères avaient cédé à l'absence et à l'oubli. Il tremblait presque à la pensée qu'il pût en advenir autant de son amour pour Marguerite. Cela lui paraissait impossible, et cependant il avait peur devant les obstacles qu'il entrevoyait dans l'avenir.

Quand il descendit, le lendemain matin, pour ouvrir le magasin, sa mère remarqua le voile de tristesse répandu sur sa physionomie, et elle ne put s'empêcher de lui demander :

— Qu'as-tu, mon enfant, tu parais triste ?

Alfred fut sur le point de tout lui avouer ; il sentait que cet aveu lui eût déchargé le cœur, mais une secrète pudeur le retint ; il y a des choses que l'on n'avoue à personne, pas même à sa mère. Il se contenta donc de répondre :

— Oh ! mère, ce n'est rien ; je suis un peu fatigué... cette soirée...

— Pourquoi n'es-tu pas resté au lit plus longtemps ?

— Oh ! ce n'est rien ; le mouvement, l'activité, au contraire, me feront du bien.

Et, tout en disant cela, il se mit à enlever les panneaux de la devanture, et à mesure qu'il les enlevait des faisceaux de lumière blafarde s'allongeaient languissamment par les carreaux couverts d'une épaisse gelée, comme des verres dépolis à travers les espaces vides du magasin, s'étalant sur les rayons et laissant à peine flotter une ligne d'ombre dans les recoins. Dans cette lumière pâle du matin, le magasin avait un aspect triste, et pourtant il y régnait de l'ordre, de la propreté, voire même une certaine élégance. Des piles d'étoffes s'étaient au milieu sur des tables, mariant leurs

couleurs d'une manière très agréable à l'œil ; sur les rayons s'étagaient des boîtes multicolores et de toutes formes, pleines d'articles de mercerie ; dans les vitrines, sur les comptoirs brillaient toute une foule de bibelots et de rubans ; les parfums dormaient dans leurs fioles de cristal à la tête enrubannée, couchées mollement sur un lit de coton blanc. La devanture elle-même ne manquait pas d'attrait et les passants s'y arrêtaient.

Pendant qu'Alfred procédait ainsi à la toilette matinale du magasin, sa mère, madame Rosewood, était retournée à sa maison, située en arrière au fond d'une cour et communiquant avec le magasin par une sorte de galerie ouverte qui longeait le mur. C'était une maison modeste, mais confortable, avec même un certain cachet d'élégance. C'était un vrai nid, moelleux, bien capitonné, où s'abritait le bonheur des trois êtres les plus unis au monde.

M. et Mme Rosewood formaient un ménage modèle. Depuis vingt-cinq ans environ qu'ils étaient mariés, la bonne harmonie de leur union n'avait jamais été troublée. Lui était grand, fort ; une de ces physionomies à la fois calmes et puissantes, pleines de sympathie ; elle, un peu moins grande, avec sa peau blanche, ses cheveux abondants, bien conservée et portant gaillardement ses quarante-cinq ans sonnés. En dehors de leur affection mutuelle, ils n'avaient qu'un amour, qu'une passion : leur fils Alfred. Leur fils ? Non. Alfred n'était qu'un enfant adoptif. Ils l'avaient recueilli tout petit et l'avaient élevé. Mais s'il eût été véritablement leur fils, ils n'eussent pas pu l'aimer davantage, et ce secret ils le gardaient bien pour eux, craignant que sa révélation ne diminuât leur affection. Alfred n'en avait nul soupçon, et il eût été très surpris si on lui eût dévoilé la vérité.

— Je ne sais ce qu'a Alfred aujourd'hui, dit Mme Rosewood à son mari ; mais il a l'air un peu triste.

— Ah ! bah ! femme, tu te fais toujours des chimères. Alfred se sera sans doute fatigué un peu, hier soir. Pourquoi ne lui as-tu pas dit de rester plus longtemps au lit ; je serais allé au magasin à sa place.

— Je le lui ai dit, mais il n'a pas voulu m'écouter. D'ailleurs, veux-tu que je te l'avoue ? Je soupçonne fort autre chose que de la fatigue.

— Tu m'épouvantes, parle ; penses-tu qu'il sache le secret de sa naissance ?

— Mais non, pas du tout. C'est toujours là ton cauchemar ; et quand bien même, il le saurait, je suis certaine que si cela amenait quelque changement dans son affection pour nous, ce ne serait que pour l'augmenter encore.

— Tu as raison, sans doute, mais il vaut mieux qu'il ne le sache pas. Que voulais-tu dire ?

— Alfred doit être amoureux.

M. Rosewood partit d'un grand éclat de rire.

— Il n'y a rien de bien terrible là-dedans, ma chère femme. Alfred est un grand jeune homme, et tu n'espères pas sans doute le garder toujours autour de tes jupes, comme un petit garçon.

— Oh ! non, au contraire, je serais très contente de le voir marié. Ce serait charmant ; des petits enfants à dorloter et à caliner.

— Alors, que trouves-tu donc à redire ?

— Rien, si ce n'est que notre garçon paraît triste, et s'il est triste, c'est qu'il aime sans retour ou qu'il voit des obstacles insurmontables à son amour.

— Suppositions que tout cela ; mais nous en aurons le cœur net plus tard.

— Oui, avant longtemps, ajouta Mme Rosewood pour terminer l'entretien.

L'hiver, cette année-là, avait été très précoce. Dès les premiers jours de décembre, avant l'époque ordinaire, la navigation avait été interrompue, et des navires se trouvaient pris, avec leurs gargaisons, dans les glaces. Le port n'était plus qu'une plaine solide sur laquelle hommes et chevaux circulaient à qui mieux mieux. Partout la neige s'étendait en longues traînées dans les rues, et partout ce n'était que traîneaux aux clochettes tintinabulantes, emportant des personnes enveloppées dans de chaudes fourrures. La fumée sortait des naseaux des chevaux ; les passants, un bonnet de fourrure enfoncé jusqu'aux oreilles, les pieds dans de hauts brodequins de caoutchouc, s'en allaient trébuchant dans la neige. C'est le

spectacle habituel de cette saison de l'année. Cependant, malgré la rigueur du climat, la rue est encore très animée, et la vie se concentre moins dans l'intérieur des maisons qu'on serait tenté de le croire. Les bals de quelque importance sont fort peu nombreux ; il n'est pas question de théâtres. A part quelques soirées plus ou moins intimes, les plaisirs mondains se réduisent donc au traîneau et au patinage.

Un soir, à table, comme Alfred parlait d'aller au patinoir Mme Rosewood lui demanda s'il ne voulait pas l'y mener.

— Certainement, maman, répondit Alfred.

Et ils partirent, bras dessus bras dessous, en courant par les rues désertes et sombres.

Le patinoir est un vaste bâtiment situé sur l'une des rues principales de la ville. A l'extérieur on dirait une prison ou une caserne, avec ses murs sombres et ses fenêtres grillées s'ouvrant très haut, presque sous la toiture. L'intérieur a les allures d'une nef d'église, surtout si l'on observe la charpente ornée, sur chacune de ses poutres, de curieux pendentifs en bois découpé. Un bassin couvert de glace pour les patineurs et tout le long des murs un passage pour la circulation des spectateurs, bordé d'une balustrade, telle est la disposition de cette salle.

Alfred et sa mère ne donnaient qu'un œil distrait à toutes ces choses qu'ils connaissaient depuis longtemps.

Tandis qu'ils s'avançaient ainsi dans le pourtour, ils jetaient un regard sur le défilé des patineurs. Des couples se tenant par la main, glissaient doucement sur la glace avec de gracieuses inclinaisons de tout le corps ; parfois on eût dit qu'ils allaient tomber, mais bientôt ils se redressaient et fuyaient encore plus rapidement, comme l'oiseau qui, après quelques oscillations, se redresse tout à coup et s'enfuit à tire d'ailes.

Pour quelques-uns, patiner semblait aussi naturel que pour une hirondelle raser la surface limpide d'un lac ; une longue habitude leur avait enlevé toute crainte des faux pas, et les couples heureux devisaient et s'envoyaient des sourires, absolument comme s'ils eussent été sur le parquet d'un salon. D'autres, se tenant par les deux mains, organisaient des danses fantastiques. Quelques jeunes gens, beaucoup de petits garçons surtout, s'en allaient seuls au gré de leur fantaisie esquissant çà et là des pas de danses, se faufilant entre les couples, les croisant et les recroisant, glissant sur la pointe ou sur le talon du patin, faisant un brusque détour, une pirouette au risque de tomber cent fois.

Plus prudentes, de grandes filles allaient toutes seules, mélancoliquement. Tout, dans la sévérité de leurs traits et dans l'indolence de leur démarche indiquait clairement que tel exercice n'était pas par lui-même un très grand plaisir, et qu'il y manquait quelque chose ou du moins quelqu'un, et si parfois un jeune homme venait à leur offrir son bras, leur physionomie s'éclairait soudain d'un rayonnement de joie, la taille se redressait et le pied plus agile reprenait son élan. On se montrait surtout au centre, un couple qui valsait admirablement, à la mesure de l'orchestre installé sur une petite galerie supérieure, comme un nid d'hirondelles sous le rebord d'un toit.

Tout à coup, Alfred enleva son chapeau avec une légère inclinaison de tête.

— Qui salue-tu comme cela ? fit sa mère.

— Henri, répondit-il.

— Henri Spierling !

— Oui, ma mère.

— Et qui est donc cette demoiselle à son bras.

— Mlle Marguerite Spencer.

— Ah ! vraiment ; où et quand as-tu fait sa connaissance ?

— Il y a quelques jours, tu sais bien, quand je suis allé en soirée chez Henri.

— Ah ! cachottier, tu ne m'avais pas dit cela !

Louis J. Tessier

A suivre

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

MONTRÉAL, 15 AOUT 1891

FLEUR-DE-MAI

QUATRIÈME PARTIE

L'AFFAIRE DE LAURIAC

La lune, à cet instant dans son plein, éclairait cette partie du manoir, ainsi que la petite porte que les deux bandits venaient d'ouvrir.

Cet homme, en leur causant une terreur intense, s'était arrêté subitement.

Avait-il entendu le bruit de la porte, ouverte cependant avec des précautions infinies par la main légère de Gaston ?

C'était possible, c'était probable, car au lieu de se diriger vers la grande entrée, il avait brusquement changé sa marche et, pressant le pas, avait paru vouloir entrer par la petite porte.

Louchard et Romain étaient donc revenus sur leurs pas, poussant précipitamment le verrou...

Comment Gaston et son inséparable avaient-ils pu pénétrer aussi aisément dans le château de Lauriac ?...

Oh ! d'une façon toute simple.

La rencontre fortuite de Félix Mingat par Romain dans un cabaret de Salbris, où celui-ci s'était arrêté pour faire donner de l'avoine à son cheval, dans une de ses excursions à travers le pays, avait suffi pour mettre aux mains des deux bandits de terribles armes.

Romain, — il pleuvait ce jour-là, — était entré dans la salle, pour s'abriter un instant.

Et un mot prononcé par un buveur attablé en face d'un compagnon et devant un litre de cognac avait attiré son attention.

C'était le nom de "Lauriac."

Aussitôt, Romain était allé chercher Gaston, et sans avoir l'air d'y attacher d'importance, lui et son ami s'étaient assis tout auprès des deux buveurs.

Celui qui venait de prononcer le nom de Lauriac n'était autre que Félix Mingat.

Félix se plaignait de ses malheurs.

Depuis qu'il avait quitté la ferme de la Batterie il errait comme une âme en peine, le cœur plein de haine contre Reynette, contre Victor, contre la terre tout entière.

Il était donc mûr pour un mauvais coup, tout prêt à donner la main à des bandits tels que Louchard et Romain, si ceux-ci se trouvaient juste à point sur sa route pour l'embaucher.

Félix Mingat était de sa nature un fieffé ivrogne.

La proposition de Gaston Louchard d'un café, accompagné de sa suite de pousse-café et de glorias, fut donc acceptée du premier coup.

Et après un café, le second succédant au premier délia fortement la langue de Félix. On causa, on papota, et bientôt le malheureux rival de Victor Fortier prenait pour confidents de ses infortunes ses nouvelles connaissances.

Gaston ne perdait pas son temps.

Grâce à Mingat, il apprenait bien des choses concernant la Fade-Grise, le comte Stroganof et tout le sombre drame qui s'était déroulé dans les bois de Rivaude.

Mais, ce n'était pas de cela qu'il s'agissait pour l'instant.

C'était à Lauriac que Louchard en voulait, et c'est de ce côté qu'il provoqua les confidences de Félix.

De cette façon il sut bien vite que Félix Mingat, après bien des jours de misère, avait fini par être embauché comme journalier au château de Lauriac. On l'employait à des travaux du parc, mais en même temps, pendant deux semaines, il avait servi dans l'intérieur du château.

— Alors, — lui avait demandé Gaston, — vous connaissez les chambres, les salles du château.

— Je m'y rendrais les yeux fermés, le jour, la nuit... comme on voudrait.

Bon cela ! Décidément Louchard avait la main heureuse, la veine tournait et cette fois venait pleinement à lui.

— Ah ! vous connaissez si bien que cela le château ? — répliqua Gaston.

— Oui, même que c'est fièrement beau !... et qu'il y a tout plein d'affaires comme j'n'en avions jamais vues...

— Je crois que vous vous vantez un peu, men garçon, — répliqua Louchard, — on ne vous a pas laissé tout seul au milieu du château... Vous avez sans doute balayé une chambre par ci, secoué un tapis par-là.

— Mais non ! mais non ! — interrompit Félix, — fortement excité par les succès glorios qui venaient s'ajouter aux libations précédentes, — tenez je vas vous dire... comment qu'c'est fait au rez-de-chaussée...

Et Félix commença l'énumération des pièces.

Gaston avait sorti de sa poche un crayon, un bout de papier, il prenait vivement des notes et levait à vue de nez un plan.

Félix indiquait les deux salles à manger, celle tout intime, et l'autre plus vaste, où l'on recevait les hôtes ; la salle de billard, puis une petite pièce carrée, où se trouvaient des râteliers d'armes des meubles contenant les cartouches et tous les ustensiles de chasse.

Alors les appartements de réception, grands et petits.

— Ma foi oui, — fit Gaston, en arrosant encore Félix, — je vois que vous connaissez très bien votre affaire. Mais je vous parie une bonne bouteille que vos connaissances s'arrêtent là et que vous ne pourriez pas me dire un mot de ce qui se passe au premier étage...

— Ah ben ! par exemple, — fit Mingat triomphant, — c'est joliment que vous vous trompez. Même que l'on m'a pris encore pour déménager tous les meubles de la jeune dame, qui est allée s'installer tout au bout du château avec sa petite fille...

Une flamme d'inférieure joie brillait dans les yeux de Gaston Louchard.

Une fois Félix Mingat parti, celui-ci ne s'arrêtait plus, il babillait maintenant comme une pie borgne... tenant à prouver à ses nouvelles connaissances qu'il était au mieux avec les hôtes de Lauriac et connaissait leurs habitudes, leur demeure et tous les incidents de leur vie jusque dans les moindres détails.

C'est ainsi que Gaston apprenait l'accident survenu à une pauvre femme, une femme qui ramassait du bois mort, et que le marquis avait quasi tué d'un coup de feu.

— Ça ne sait point, — disait Mingat, en baissant la voix, — ils n'en parlent point, ces bourgeois, dans la crainte d'avoir du désagrément sans doute. Même qu'elle est soignée comme une petite reine au château, même que la jeune dame n'a déménagé que pour elle. On ne l'a point vue, les gardes n'en veulent rien dire.

— Écoute, — finit par dire Gaston Louchard à Mingat en ayant l'air de prendre un parti, — tu es brave garçon, tu n'es pas heureux, je veux faire quelque chose pour toi.

Mingat riboula des prunelles, ne comprenant point encore où son nouvel ami voulait en venir.

— Oui, je veux faire quelque chose pour toi. Que dirais-tu si je te faisais gagner mille francs ?

Mille francs !... Jamais Félix Mingat n'avait entrevu pareille somme dans ses rêves.

Mille francs !... Ce que ça représentait de bouteilles de bière et d'interminables suites de petits et de grands verres, c'était incalculable.

— Mille francs d'un coup, — dit-il tout ébahi.

— Oui, un billet de banque de mille francs, ou mille francs en pièces d'or.

— Ah ! mon brave monsieur, si vous faisiez ça, vous seriez un rude garçon tout de même...

— Il ne tient qu'à vous...

— Si vous disiez vrai, tout de même ?

— Tenez, je vais vous en donner la preuve.

Et Gaston Louchard sortant de son portefeuille

un billet de cent francs l'offrit à Félix qui ne pouvait en croire ses yeux.

— Ces cent francs-là, — fit Gaston, — ça n'est pas un acompte... c'est un cadeau, en dehors des mille francs que vous gagnerez si vous le voulez bien.

— Ah ! pour ça, je ferai toute votre commission, comme vous l'entendrez...

Pour ce prix-là effectivement, Félix Mingat aurait vendu son père et sa mère.

Louchard crut devoir donner cependant à son nouveau complice un motif de sa conduite.

— Écoutez, — lui dit-il, — je me cache dans le pays, où l'on ne fait pas qui je suis... Or, quand je vous aurez dit mon nom, vous comprendrez tout... Je suis le vicomte de Kersaint...

Félix ouvrit une bouche jusqu'aux oreilles.

— Le mari de Mme Blanche !...

— Vous l'avez dit, mon garçon...

— Oh ! c'est affaire !...

— Le marquis et la marquise de Lauriac m'ont brouillé avec ma femme, en la retournant contre moi, et en lui racontant toutes sortes de vilaines histoires sur mon compte... Si je me présente au château, on ne me laissera pas lui parler... — Et alors, qu'est-ce qu'il y a pour votre service ?...

— Il faut me donner la clé de la petite porte conduisant à l'appartement de Mme de Kersaint.

— Bien oui, mais, si on ne trouve plus la clé, aussi, on en fera une autre, et alors...

— Eh bien, mon garçon, je vais trouver un autre moyen... Vous me donnerez tout simplement l'empreinte de la serrure de la porte, vous la prendrez avec une boulette de mie de pain.

Et Gaston expliqua en détail à Félix Mingat comment il devait procéder à cette opération.

— Et maintenant, il faudra me tenir au courant de tout ce qui se passera à Lauriac.

Et Louchard et Mingat prirent rendez-vous pour la nuit suivante non loin du château.

Ce rendez-vous fut suivi de plusieurs autres et c'étaient ces sorties du mauvais gars qui avaient été signalées par le garde-chef.

L'empreinte avait été prise et bien prise... La clé faite à Paris avait été essayée par Mingat, qui s'assurait qu'elle ouvrait parfaitement la petite porte et cela sans le moindre bruit.

En outre, Félix Mingat avait expliqué à Louchard, qu'à l'heure du dîner, au moment où les maîtres étaient réunis dans l'un des salons du rez-de-chaussée, où les domestiques dinaient dans les communs, rien n'était plus facile que de se faufiler sans être vu dans le château, par la porte donnant sur l'escalier en vis.

— Vous entrerez par le grand jardin, — avait-il ajouté, — et en longeant la charmille, vous arriverez jusqu'à la petite porte.

Ce qui avait été fait.

Et au bas de l'escalier, sous un abri de pierre en retrait, Gaston Louchard et Romain avaient attendu l'heure propice, l'instinct où Blanche de Lauriac serait rentrée dans ses appartements.

Maintenant, le coup réussi de la façon infâme que l'on sait, la retraite leur étant coupée, ils étaient obligés de revenir sur leurs pas...

Sans doute Gaston Louchard avait vainement menacé la mère, sans doute, comme le disait Romain, dans son argot du bague, il n'aurait pas voulu *serrer la vis à la gosse*.

Non pas que l'enfant inspirât une pitié quelconque au misérable. Mais non, pour une même pareille, on ne rit pas le grand coup...

Mais Louchard avait bien escompté la terreur folle qu'une pareille menace inspirerait à la mère.

Dans la délirante fièvre à laquelle elle ne pouvait manquer d'être en proie, elle ferait tout ce qu'il voudrait, elle obéirait sans mot dire, pour sauver sa fille qu'elle allait croire réellement en danger.

— Filons, — avait dit tout bas Louchard à Romain, — il nous faut maintenant sortir par la grande porte, puisqu'il y a quelqu'un de l'autre côté.

Et tous deux, glissant sans bruit sur les tapis, traversèrent le couloir conduisant à la pièce occupée par la Petite-Mai.

Celle-ci venait d'être réveillée en sursaut.

On avait ouvert la porte de sa chambre.

Elle s'était dressée sur son séant, la tête penchée, les yeux hagards, agrandis par l'épouvante. Et voilà que tout à coup elle se croit en proie à un terrible cauchemar !...

Ne vient-elle pas d'apercevoir l'ombre mandite ? L'ombre de son bourreau !

Non, ce n'est point une hallucination ! ce n'est point un rêve !...

C'est bien lui !...

Il l'a retrouvée !... Il va la reprendre sans doute !...

A côté de lui, l'ombre d'un autre homme...

De celui là elle ne s'est point occupée.

Elle n'a vu, elle ne voit que Romain !...

Alors, au moment où il va passer tout à côté de son lit... elle bondit brusquement, poussant une clameur d'épouvante.

C'est un long cri d'agonie et d'angoisse.

Il va la reprendre, c'est sûr... elle va retomber dans ses terribles mains !...

La malheureuse !... Elle croyait bien ses peines terminées cependant... Elles les croyait bien finies !...

Non, il faut fuir encore... toujours comme par le passé !...

Et elle a bondi jusqu'à la fenêtre.

Elle a sauté sur la corliche qui soutient le balcon, et alors le long de la lourde gouttière elle a dégringolé, affolée, éperdue !...

A la lueur de la veilleuse Romain l'avait bien reconnue.

—Bon Dieu de sort !—a-t-il grondé, au cri prolongé—la Petite-Mai ! la P'tiote !... Nous voilà bien.

Mais Louchard ne perd pas la tête.

—Viens !—dit-il en prenant Romain par le bras, —viens vite, ne fais pas de bruit... Viens vite, filons... Dans un instant, nous allons avoir tout le château à nos trousses.

Passivement, mais en proie lui-même à un frayeur intense, Romain se laissait guider par son chef de file.

Ils se trouvaient à présent sur le grand palier du premier étage et dégringolaient les degrés garnis d'un tapis qui étouffait le bruit de leurs pas.

Au rez-de-chaussée, ils allaient atteindre le grand vestibule et sortir du château par la grande entrée, lorsqu'ils furent encore arrêtés par un bruit violent de portes ouvertes.

Le marquis de Lauriac venait d'être réveillé en sursaut par les cris furieux que la Petite-Mai avait continué à pousser en arrivant à la terre ferme.

Ces cris étaient entremêlés de son nom.

" Henri ! Henri ! " appelait elle dans son épouvante et son désespoir.

Passant un habit au plus vite, Henri de Lauriac accourait une bougie à la main.

Derrière une draperie du vestibule Louchard et Romain se cachèrent.

Il n'était que temps, le marquis arrivait sur eux.

En même temps il appelait de toutes ses forces les domestiques.

Les cris répétés de " Henri ! Henri ! " retentissaient toujours au dehors.

Au moment où le marquis ouvrait la porte vitrée de la grande entrée, fermée à double tour, Gaston Louchard et Romain quittaient leur cachette.

Gaston, s'emparant alors de la bougie laissée par le marquis sur une console, rentra dans les appartements en disant à son compagnon :

—Par là, nous trouverons d'autres sorties... Je m'oriente très bien, nous allons filer par derrière, tu vas voir...

Et il entraîna Romain, qui avait la tête complètement perdue...

Henri s'était précipité le corps en avant dans le jardin, guidé par les désespérés appels de la malheureuse qui lui criait à l'aide.

Il courait de toutes ses forces, criant lui-même pour appeler ses gens, les gardes... Il courait, il courait... ayant dans les oreilles ce cri déjà lointain qui pénétrait jusqu'à son cœur...

Ce cri, de divers côtés, il l'entendait... Il lui semblait que l'affolée tournait autour du château, suivait l'une des allées sinueuses du parc.

A la fin, toujours courant de toutes ses forces,

il aperçut une ombre claire qui bondissait dans la nuit à travers le taillis et la futaie...

Il crut qu'elle accourait vers lui...

Il allait l'atteindre...

Un coup de feu retentit !...

Et Henri de Lauriac tomba face en terre, battant le sable de ses deux mains crispées !...

Depuis un instant, les hôtes du château de Lauriac étaient, on le comprend, en grand émoi.

De tous côtés, ils commençaient à courir...

Au coup de feu, les domestiques, les serviteurs, Bernard en tête, arrivaient à l'endroit où il avait été tiré.

Alors ce fut une explosion d'acclamations indignées !

Le marquis était, nous l'avons dit, adoré de son entourage.

Et ce que ces gens qui aimaient tant leur maître avaient devant les yeux était un épouvantable spectacle !

Auprès de lui, agenouillée, poussant des cris inarticulés, des cris terrifiants de désespoir, la Petite-Mai affolée, à demi nue...

Le marquis était-il mort ?

On n'aurait su le dire.

Il demeurait toujours inerte, étendu la face contre terre, sans vie... perdu !...

La Petite-Mai, maintenant, essayait vainement de lui relever la tête.

Elle murmurait : " Henri ! Henri ! " d'une voix gémissante.

Et après cette plainte déchirante, c'étaient de nouveaux cris entrecoupés de sanglots.

Bernard, nous l'avons dit plus haut, était arrivé de premiers,

—Mon maître ! mon bon maître !—s'écria-t-il.

Et de son bras vigoureux, il releva avec précaution le marquis.

Celui-ci laissa échapper une plainte étouffée.

—Quel malheur !—poursuivit Bernard, —quelle est la misérable créature qui a pu avoir le cœur de commettre un acte aussi lâche, aussi infâme ?

Il écarta d'un geste brusque Fleur de Mai, toujours agenouillée auprès du corps d'Henri.

On s'en souvient aussi, Bernard avait toujours témoigné une antipathie profonde à l'égard de la Petite-Mai.

Songez donc, pour un chef garde, une fille qui ose se nourrir de couvées d'œufs de faisan ! Ça ne pouvait être que le dernier des êtres !...

—Allons, retirez-vous, —lui dit-il d'une voix rude, —retirez-vous... vous voyez bien que ce n'est pas la place des femmes ici...

Au même instant, La Brisée, un des gardes sous les ordres de Bernard, poussa une exclamation de surprise.

—Le voilà ! le fusil !—cria-t-il.

Il venait de buter contre un fusil, jeté en travers du chemin, à une très courte distance de l'endroit où se trouvaient Fleur de Mai et le corps toujours sans mouvement du marquis de Lauriac.

Pour Bernard, dès lors, le drame était aisé à reconstituer.

—Bien facile à comprendre, —fit-il. —Il en a eu une idée, mon pauvre maître... en soignant chez lui cette vermine !... une espèce de folle !... Il l'avait tirée sans malice... Elle lui a rendu la monnaie de son coup de fusil... Elle s'est vengée !...

—A qui appartient le fusil ?—demanda La Brisée.

Bernard fit craquer une allumette.

—Parbleu !—s'écria-t-il, —c'est un des fusils de M. le marquis.

Et il ajouta, après un instant de réflexion :

—C'est évident !... Cette folle a eu un accès... elle s'est sauvée en chemise, comme vous la voyez. Elle a pris en passant dans la petite salle où M. le marquis serre ses armes un fusil à lui, des cartouches, et elle s'est vengée, comme une folle qu'elle est, c'est bien simple.

—Oui ! oui ! C'est vrai !... C'est bien elle !...

Le vieux Bernard s'exaltait.

—Je ne sais pas ce qui me retient de casse la tête à cette misérable !... Pitié de Dieu !... Tenez ! enlevez-la ! Enlevez-la... Vous ne la laisserez pas là, où je vais la tuer...

Des domestiques, cependant, avaient couru au

château, et rapportaient un brancard, recouvert d'un matelas, ainsi que des torches.

On étendit le corps du marquis sur la civière, et le lugubre cortège reprit le chemin du château. Il atteignit bientôt le grand vestibule.

Les lampes avaient été rallumées, ainsi que les torchères.

A cette lueur apparut, debout, sur les dalles du perron, la marquise de Lauriac !

Effrayée par tout ce bruit, ce tumulte, elle s'était levée en sursaut.

Le coup de feu avait frappé son oreille.

Elle était certaine qu'un malheur venait d'arriver.

Et à la vue du cortège, un cri d'angoisse lui échappa :

—Henri ! mon fils !...

Point de sanglots, pas même une larme !...

—Mon fils ! — répétait-elle tout bas, —mon enfant !...

A peine ces mots pouvaient-ils encore s'échapper de ses lèvres blêmes et tremblantes !...

A la fin, cependant, elle voulut savoir.

—Mais qui a pu commettre ce crime ?... Qui a pu avoir le courage de le tuer... lui si bon... si noble, si humain !

Alors les vociférations éclatèrent.

—C'est elle ! — criait toute la livrée et les gardes, — c'est cette malheureuse !... Cette folle !... Cette gueuse !...

—Vous la couchiez sous votre toit !...

—Vous la soigniez...

—C'est elle !... Faut la tuer...

—On a trouvé le fusil de M. Henri à côté d'elle.

—Oh ! la sale fille !

—Vous étiez trop bonne pour elle, madame la marquise !

—Vous auriez dû la laisser crever là où elle était...

—M. le marquis aurait eu joliment raison d'écraser cette vermine...

Et tous ensemble :

—Faut la tuer !... Faut la tuer !...

Mme de Lauriac eut un tort.

Son âme, qui saignait à cet instant, gardait encore la rancœur de la confiance qu'Henri avait faite à sa mère, de son amour passionné pour celle que l'on condamnait à cette heure.

Tous accusaient la Petite-Mai d'un épouvantable crime.

A mi-voix la marquise laissa échapper ces paroles :

—Maudit soit le jour où cette malheureuse est entrée sous mon toit !

L'explosion des colères de la valetaille, celle tout aussi violente des gardes redoubla de fureur.

Les plus exaspérés s'emparèrent de la pauvre créature. On lui mettait le poing sous le nez, on la bousculait...

Le cri : " A l'eau ! " retentit même.

Elle ne se débattait pas.

Sur ses joues d'une pâleur mortelle coulaient des larmes brûlantes.

Sa tête affolée allait d'une épaule à l'autre, mue sans s'arrêter par un nerveux mouvement de démenche.

Et elle répétait d'une voix déchirante ce seul mot qui disait son épouvantable désespoir :

—Henri !... Henri !...

—A l'eau ! Faut la noyer !...

—Non ! non ! faut attendre les gendarmes !

—A l'eau ! Elle a tué, elle a assassiné notre bon maître !

Ces derniers mots, prononcés d'une voix glapissante, finirent par avoir gain de cause.

C'était Félix Mingat qui s'était mêlé à la foule des serviteurs et des gardes et donnait son opinion.

La Petite-Mai, vêtue de son simple vêtement de nuit, allait être enlevée.

Félix Mingat avait reconnu la Petite-Mai.

—La Fade Grise, —avait-il murmuré avec effroi ! — Elle encore ici !...

Et alors, tout haut, il avait crié :

—Faut la noyer !... Faut la couler dans l'eau... Elle ne s'en arrachera pas, pour sûr.

Il ajouta même :

—C'est une jeteuse de sorts... Faut la tuer... A cet instant, au milieu de la foule des domes-

tiques qui entouraient et maltraitaient la jeune fille, il se fit une poussée intense.

Et un homme se jeta devant la Petite-Mai, bousculant avec une irrésistible violence ceux qui la tenaient, écartant les autres, et lui faisant un rempart de son corps.

C'était Valroy.

Au coup de feu, dès que l'on avait su le marquis frappé, un piqueur était monté à nu sur un cheval, et courait au Petit-Châtelet ventre à terre.

—Monsieur, — avait-il dit à Valroy, qui allait se mettre au lit, après avoir quitté quelques instants auparavant son ami Octave de Marcenay, — monsieur, M. le marquis vient d'être blessé d'un coup de feu... Il est mort peut-être, à l'heure qu'il est, prenez mon cheval, courez vite au château.

Valroy avait sauté sur la bête et était revenu bride abattue à Lauriac.

Se jetant à bas, devant le perron, il avait entendu les cris de mort poussés par les domestiques et il venait fort heureusement délivrer la pauvre créature à laquelle bien certainement on allait infliger un supplice mortel.

—Vous n'avez donc pas honte de votre lâcheté ! —cria-t-il d'une voix tonnante.—Une femme, une enfant !...

La Petite-Mai s'était élancée dans les bras de son sauveur.

Mais ce n'était point pour le remercier de l'avoir arrachée à la plus cruelle des morts... Elle ne pensait pas à elle.

Avec un accent de désespérante angoisse, elle lui montra le corps du marquis, en lui répétant encore :

—Henri !... Henri !...

Et alors ses larmes redoublèrent, et le nom du marquis revint encore à travers ses sanglots.

Certes la marquise ne désirait point la mort de la Petite-Mai.

Elle n'avait même pas attendu l'arrivée fortuite de Valroy pour crier à l'aide, pour donner l'ordre à ses gens de ne point faire de mal à la jeune fille.

Mais la protection de Valroy, son indignation la froissa.

D'autant qu'il venait de prendre la main de la jeune fille dans les siennes, en lui disant avec un ton de commisération profond :

—Calmez-vous, ma pauvre petite, calmez-vous.

Aussi d'une voix profonde, tremblant d'un inconsolable désespoir, Mme de Lauriac dit elle à Valroy :

—Cette malheureuse vient d'assassiner mon enfant.

—Elle !... —s'écria Raoul.

S'il n'acheva pas :

—Mais vous êtes folle ! — ce fut pour les cheveux blancs de la marquise.

—Oui ! oui ! —criaient les domestiques, furieux d'avoir été bousculés et châtiés, du moins en paroles.—Oui !... c'est elle qui l'a tué !... On a retrouvé le fusil de M. Henri à côté d'elle. Ça n'est donc pas de la lâcheté, cela !...

—Je vous dis que c'est impossible, — fit Valroy avec indignation.

—Mais vous voyez bien qu'elle est folle !

—C'est moi qui la soigne, et je réponds...

—Mais puisqu'elle vient de tuer M. le marquis !... On l'a vue !...

Devant ce dernier mot, toute protestation était inutile.

N'affirmait on pas maintenant qu'on avait vu la Petite-Mai tirer sur Henri de Lauriac !

—Qui a vu cela ? —demanda Valroy.

Un grand garçon, large d'épaules, vêtu comme un ouvrier, s'avança.

—C'est moi qui l'ai vue, —répliqua-t-il, en appuyant ses paroles d'un mouvement de tête affirmatif, — je vous dis que c'est moi qui l'ai vue, et bien vue.

C'était Félix Mingat.

Raoul Valroy demeura atterré.

—Bien, — dit-il, — la justice appréciera ; il y aura une enquête... Il faudrait donc que cette enfant fût subitement devenue folle... folle furieuse... Et encore, je la vois désespérée, mais elle n'est pas folle à cet instant.

Tout en parlant il s'était approché de la civière

sur laquelle on avait étendu le corps d'Henri de Lauriac.

Tout d'abord il avait mis la main sur le cœur du blessé, et bien qu'elles fussent affreusement faibles, il en sentit les pulsations.

—Il vit, —dit-il d'une voix forte à la marquise.

Celle-ci tomba à genoux auprès du corps de son fils.

—Mon Dieu ! —murmura-t-elle, en sentant son cœur défaillir, — mon Dieu ! que je vous rends grâces !...

Hélas ! le malheureux Henri vivait encore à cet instant, mais vivrait-il ?... La blessure n'était-elle point mortelle ?

La charge, à gros plombs, tirée de très près, avait fait balle, pénétrant dans le côté droit.

Un flot de sang s'échappait d'une plaie effroyable, les chairs avaient été broyées...

Tout comme il l'avait fait pour la blessure de la Petite-Mai, Valroy débridait la plaie et la sondait avec une légèreté de main incomparable.

—Mon Dieu ! — dit-il encore à la marquise, qui la tête tendue, les yeux hagards, attendait l'arrêt de vie ou de mort, —non, il ne mourra pas... je crois en être certain... Seulement la blessure est très grave... Pas un mot, pas un geste, pas une émotion... Je craindrais une péritonite, et alors, tout espoir me serait enlevé sans retour.

Henri de Lauriac, comme pour donner raison à Valroy, venait à cet instant d'ouvrir les yeux en poussant un profond soupir.

On transporta le marquis dans son appartement situé au rez de chaussée.

Au moment où on l'enlevait sur la civière, la Petite-Mai s'accrocha à la main de Valroy, lui demandant, en faisant passer toute son âme dans ces mots :

—Henri !... Henri ?...

Elle interrogeait Valroy, elle voulait savoir...

—Chut ! — lui dit Raoul, — soyez sage... Tenez-vous tranquille... Il ne faut pas faire de peine à Henri.

Il lui parlait comme à une enfant que l'on veut apaiser.

—Madame, — dit-il alors à Mme de Lauriac, — nous nous trouvons, pour moi, en présence d'un impénétrable mystère... Je ne comprends pas d'abord la présence de cette enfant, à demi nue, dans le parc...

Et tournant autour de lui les yeux il ajouta :

—Comme je ne m'explique pas non plus l'absence d'Octave de Marcenay.

—C'est vrai, — murmura Mme de Lauriac, M. de Marcenay n'est pas ici.

—Et votre fille, ajouta encore Valroy, et Mme Blanche... Toutes ces clameurs, tout ce tumulte, ces cris ont dû la réveiller, tout comme Marcenay qui venait de me reconduire, il n'y avait qu'un instant de cela, quand le... malheur a eu lieu... le crime a été commis.

La marquise ne savait que conclure, il était certain que l'absence de sa fille, celle de M. de Marcenay la surprenaient fort.

—Peut-être Blanche, couchant à l'autre bout du château, n'a-t-elle rien entendu, —fit Mme de Lauriac.

—C'est, après tout, possible, —répliqua Valroy ; —mais Marcenay !... sa chambre se trouve tout à côté de celle de M. de Lauriac !

Un domestique qui écoutait courut jusqu'à la chambre de M. de Marcenay. Et il revint aussitôt en disant :

—M. de Marcenay n'est pas rentré, son lit n'est pas défait.

—Madame, — reprit Valroy, après une pose, et il désignait la Petite-Mai, — cette enfant grelotte, si elle est coupable, ce qui dépasse tout ce que peut rêver mon indignation, la justice suivra son cours... On l'enfermera, c'est certain... Mais jusque-là, il y a œuvre d'humanité à avoir soin d'elle... Elle relève elle-même d'une commotion terrible.—Voulez-vous me permettre de demander qu'elle soit reconduite dans sa chambre ?

—Je vous accompagne, docteur, — fit Mme de Lauriac.

—Ce devoir accompli, je descendrai auprès de votre fils, et je vous jure, madame, de ne plus le quitter.

La Petite-Mai était demeurée, toujours en

larmes, dans un coin du vestibule où se passait cette scène.

Valroy prit alors la jeune fille par le bras et lui dit doucement :

—Venez, mon enfant, venez !...

—Henri, —fit-elle encore.

—Henri va reposer et vous devez faire comme lui.

Elle ne résista point, obéissant à son protecteur.

Et tous deux, suivis de la marquise, montèrent au premier étage et gagnèrent le long couloir conduisant au nouvel appartement occupé par Blanche de Lauriac.

Tandis que la Petite-Mai se couchait docilement, Mme de Lauriac traversa le passage étroit qui sépare la chambre de la Petite-Mai de l'appartement de Blanche de Lauriac et pénétra chez cette dernière.

—Blanche ! —fit-elle à voix basse, —Blanche réveille-toi...

Elle poussa un cri terrible.

Le corps de Blanche de Lauriac était étendu sans vie à côté de l'alcôve de la petite Louise.

Après le départ de Louchard et de Romain on a deviné qu'une réaction violente s'était faite chez la pauvre mère qui venait d'éprouver la plus affolante des terreurs.

Et lorsqu'elle s'était vue seule avec sa fille elle avait tenté de marcher jusqu'à la porte.

Mais ce suprême effort avait été vain.

La tête lui tourna, elle chercha inutilement à se raccrocher à un meuble, et elle s'éroula tout d'un bloc sur le tapis.

La marquise désespérée appelait Valroy...

Celui-ci accourait.

Blanche étendue sans vie...

Dans ses bras il enleva la jeune femme et la porta à son lit.

—C'est un évanouissement, —dit-il, —c'est une syncope...

La marquise lui tendit un flacon d'éther.

La tête de la jeune femme s'agita. Ses yeux, agrandis par une persistante terreur, roulèrent éperdus dans l'orbite et elle murmura :

—Sauvez !... Sauvez Louise !

Mme de Lauriac courut au lit de la petite fille Elle dormait paisiblement, ayant repris, quel ques instants après la scène que nous avons décrite, son sommeil un moment interrompu.

—Louise ! — répétait la pauvre mère, — prenez Louise, sauvez-la... Il veut la tuer...

Valroy hochait la tête.

—Tout ceci doit se rattacher au mystère contre lequel nous venons de nous heurter, c'est pour moi évident... Peut-être, Mme votre fille, quand elle aura repris connaissance, pourra-t-elle nous dire ce qui s'est passé, ce qui l'a mise en état de telle frayeur...

—C'est qu'elle ne me reconnaît pas ! — fit la marquise. — Voyez, elle me regarde et ne me reconnaît pas !...

Effectivement Blanche n'était sortie de la faiblesse qui l'avait abattue sur le tapis que pour tomber dans une épouvantable crise de nerfs.

Elle s'était mise à pousser des cris affreux, se débattant tout comme si une nichée de vipère lui eût dévoré le cœur...

A suivre

DRS MATHIEU & BERNIER

CHIRURGIENS-DENTISTES

Coin des rues Champ-de-Mars et Bonsecour

Extraction de dents sans douleurs avec les procédés les plus perfectionnés.

J. N. LAPRES

PHOTOGAPHE

208, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

Ci-devant de la maison W. Notman & Fils.—Portraits de tous genres, et le nouveau procédé imitant la gravure sur acier

CARNET DE LA CUISINIÈRE

Gâteau au riz — Faites crever 250 grammes de riz dans la quantité de lait nécessaire. Lorsque le riz est cuit, sans être écrasé, introduisez quatre jaunes d'œufs, sucre nécessaire, morceaux d'oranges confites, angélique, quelques grains de sel, et enfin les blancs d'œufs battus en neige. Prenez un moule, versez-y votre mélange, qui ne doit pas être trop clair, et mettez au four.

Boisson économique. — Pour douze litres d'eau environ, mettre une livre de raisin à vin, égrené, cinq ou six oranges épluchées et une demi livre de sucre, ou même de cassonnade. — Laisser bouillir à petit feu, pendant deux heures. — Un peu avant de retirer du feu, ajouter le jus de deux citrons. Filtrer, laisser refroidir, et mettre en bouteille. Ce *clairnet* de belle couleur peut revenir à deux ou trois sous le litre, selon le prix des fruits.

Poulet rôti. — Il est moins simple qu'on ne le pense de faire un excellent poulet rôti.

Pour obtenir une volaille savoureuse, dont la peau dorée éclate en croquant délicieusement, il faut beurrer légèrement la bête et la saler en l'embrochant, puis l'exposer d'abord à un feu à peine allumé, lequel s'activera peu à peu, pour être très ardent au moment de servir.

Tourner et arroser presque à chaque minute.

La cuisson est à point quand on peut enfoncer dans la cuisse le bois d'une allumette.

Une goutte d'eau chaude dans le jus pour lier, mais seulement quand on débrosche.

Choisir des volailles dont la peau est excessivement fine et blanche.

CHOSSES ET AUTRES

Tous les habitants de l'univers qui vivent actuellement, environ 1,400,000,000, pourraient se tenir debout dans un espace de dix milles carrés et à l'aide d'un téléphone un seul orateur pourrait se faire entendre par tous. Dans un champ de 20 milles carrés ils pourraient tous s'asseoir à l'aise.

TEMPÉRATURE. — Août : Du 7 au 15 temps changeant, venteux ; plusieurs averses. En quelques endroits du pays et surtout aux États-Unis, quelques tempêtes accompagnées de pluie, de grêle et de tonnerre. Du 15 au 23, on aura de la pluie, mais la majeure partie sera de beau temps ; plusieurs jours de temps froid avec quelques petites gelées la nuit. Du 23 au 29, variable avec pluie de temps à autre. Du 29 au 5 septembre, encore changeant, vent et pluie par intervalles ; nuits froides.

LE DÉBUT DES GRANDS HOMMES. — Moïse, fils d'esclave, devint un législateur ; David, un berger, fut roi ; Joseph, un esclave, devint gouverneur d'Égypte ; Homer, un maître d'école, fut père de la poésie ; Esopé, encore un esclave, devint le poète des poètes renommés ; Horace, un affranchi, arriva au même résultat ; Colomb, le fils d'un artisan, découvrit le Nouveau-Monde ; Mohammed, un berger

aussi, réforma l'Arabie ; Shakspeare, fils d'un gantier, est aujourd'hui le géant des géants ; Hoggard, Turner, Rembrandt, peintres immortels, furent tous les trois d'humble origine ; Cromwell, fils d'un brasseur, en arriva à être le "grand protecteur" de la Grande-Bretagne ; Molière, fils d'un tapissier, devint l'immortel Molière ; et la liste n'est pas finie, nous pourrions continuer jusqu'à "vitam eternam", mais c'en est assez pour le moment.

— On peut dire que l'extension donnée dans ces derniers temps à la culture du blé, en Amérique surtout, ne fait guère que répondre aux besoins de la consommation qui va sans cesse en augmentant et aux nouveaux débouchés qui se créent.

Parmi les nouveaux pays importateurs de blé, le Japon est appelé, suivant toute apparence, à occuper un rang respectable. Non seulement les Japonais adoptent rapidement les usages européens, mais encore ils commencent à consommer le pain blanc en quantité de plus en plus importante, au détriment du riz. Or, la population du Japon s'élève à 38,507,000 habitants, et si la consommation du pain progresse dans les mêmes proportions que ces dernières années, l'Amérique et le Canada trouveront de ce côté, et d'ici peu, des débouchés très précieux.

— Au Japon, les souliers des enfants sont des sabots attachés avec des cordes. Les bas ressemblent à une mitaine, ayant un enroit séparé pour le gros orteil. Comme ces souliers sont levés seulement par les orteils, les talons font un bruit sonnant, quand ceux qui les portent marchent et ce bruit est étourdissant dans une foule. On les porte rarement dans la maison, parce qu'ils pourraient détériorer les tapis en paille du plancher. On laisse les sabots à la porte. Chaque maison est construite d'après le nombre de tapis requis pour le plancher, chaque chambre ayant de 8 à 16 pieds, et en prenant une chambre on paie tant pour un mat. On trouve cela extravagant pour nous d'avoir toute une chambre à notre usage. Le sabot japonais donne une liberté parfaite au pied. On voit seulement la beauté du pied chez les Japonais. Ils n'ont pas de cors, ni de joints difformes. Les Japonais ont l'usage entier de leurs orteils, et pour eux ils s'en servent comme des doigts. Presque chaque mécanicien se sert de ses orteils pour tenir son ouvrage. Chaque orteil est entièrement développé. Les sabots coûtent un sou, et durent six mois.

NOUVELLES A LA MAIN

— Ce que j'ai le plus admiré, dit Bébé, revenant du cirque où elle a vu des éléphants, c'est cette grosse bête qui mange avec sa queue.

On revient de l'enterrement.

Le veuf chemine avec un ami, qui lui propose d'entrer dans un café. Le veuf alors, avec émotion :

— Si ça vous est égal, un peu plus loin d'elle

Monsieur Lunedemié. — As-tu recousu le bouton de mon paletot, mon ange ?

Madame Lunedemié. — Non, cher, parce que je n'ai pas pu retrouver le

bouton ; mais c'est la même chose ; j'ai si bien repris la boutonnière qu'on ne pourra pas s'apercevoir qu'il y en avait une.

— Madame, ayez pitié d'un malheureux qui s'est fait prendre entre deux chars et qui sort pour la première fois depuis six mois.

— Pauvre homme. Voici une piastre Comment est-ce arrivé ?

Le mendiant, (empochant l'argent). — Je m'y croyais bien caché ; mais c'est la police qui m'a trouvé là, et m'a fait donner six mois de prison.

CHRONIQUE MÉDICALE

VIN A LA CRÉOSOTE DE HÊTRE

Des nombreuses médecines annoncées et recommandées contre les Toux, Bronchites, Crachements de sang et même la Phthisie, les préparations à la Créosote de Goudron de Hêtre sont certainement celles qui donnent les meilleurs résultats d'après l'expérience de chaque jour.

Cinq années d'emploi ont établies les propriétés et la valeur du *Vin à la Créosote de Hêtre* du Dr Ed. Morin dans les affections pulmonaires. Ce Vin étant préparé avec un Vin vi-ux de Malaga, la Glycerine pure et la Créosote de Goudron de Hêtre, le rend très propre à être employé avec avantage dans les maladies pour lesquelles il est recommandé. Il diminue et fait cesser la toux, aide l'expectoration, et son usage pendant quelque temps fait cesser la trop grande sécrétion des voies respiratoires.

Un grand nombre d'attestations reçues mensuellement de la part de médecins éminents et de personnes qui s'en sont servis

Les Martyrs

Des maux de tête cherchent en vain un soulagement jusqu'à ce qu'ils aient commencé à faire usage de la Salsepareille d'Ayer. Alors ils regrettent les années de souffrances, qu'ils auraient pu éviter, s'ils avaient essayé ce remède plus tôt. Le mal était constitutionnel, non local ; et jusqu'à ce que la Salsepareille d'Ayer eût effectué son travail, comme Altératif et Épurateur de Sang, ils étaient condamnés à souffrir.

La femme de Samuel Page, 21 Austin st., Lowell, Mass., était depuis longtemps, sujette à d'horribles maux de tête, résultat de désordres de l'estomac et de la foie. Une guérison radicale a été accomplie par la Salsepareille d'Ayer.

Frank Roberts, 727 Washington st., Boston, dit qu'il avait autrefois de terribles maux de tête et que jusqu'à ce qu'il prit de la Salsepareille d'Ayer, il n'avait jamais trouvé aucune médecine qui pût lui donner un

Soulagement Permanent.

"Je souffrais de maux de tête, d'indigestion, de faiblesses, et étais à peine capable de me traîner dans la maison," écrit Mme. M. M. Lewis, de A. st., Lowell, Mass. "La Salsepareille d'Ayer a accompli un merveilleux changement dans mon cas. Je me sens maintenant aussi bien portante et aussi forte que jamais."

Jonas Garman, Esq., de Lykins, Pa., écrit : "Chaque Printemps, pendant des années, j'ai souffert d'une manière affreuse de maux de tête, causés par l'impureté du sang et de la bile. Il me semblait pendant des jours et des semaines que ma tête allait se fendre. Rien ne me soulagea jusqu'à ce que je pris de la Salsepareille d'Ayer. Cette médecine m'a guéri complètement."

Quand Mme. Geneva Belanger, du No. 24 Bridge st., Springfield, Mass., commença à prendre de la Salsepareille d'Ayer, elle avait souffert depuis nombre d'années d'une affection grave des reins. Chaque Printemps, aussi, elle était affligée de maux de tête, de la perte d'appétit et d'indigestion. Une de ses amies la persuada de faire usage de la Salsepareille d'Ayer, laquelle lui profita merveilleusement. Sa santé est maintenant parfaite. Les Martyrs des maux de tête devraient essayer !

Ayer's Sarsaparilla.

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., États-Unis. Prix \$1 ; six flacons, \$5. Valant \$5 le flacon.

avec succès et signalent les effets merveilleux obtenus dans plusieurs cas.

Indications : Toux, Bronchites, Crachements persistants, Crachements de sang, Phthisie. Se vend dans toutes les bonnes pharmacies.

NAISSANCE

FOURNIER. — En cette ville, le 3 a.ût courant, l'épouse de M. Albert Fournier, un fils.

AVIS AUX MÈRES. — Le "sirop calmant de Madame Winslow" est employé depuis plus de 50 ans par des millions de mères pour la dentition des enfants, et toujours avec un succès complet. Il soulage le petit patient aussitôt, procure le sommeil calme et naturel en enlevant la douleur, et le petit chérubin "s'épanouit comme un bouton de fleur." Il est très agréable à prendre, il calme l'enfant, amollit les genévives, enlève la douleur, arrête les vents, régularise les intestins, et il est le meilleur remède connu pour la diarrhée causée par la dentition ou autrement. Vingt-cinq cents la bouteille.

25, rue St-Pierre, Montréal

Montréal, 19 Janvier 1891.

J. G. LAVIOLETTE, Ecr., M. D.,

Mon cher Monsieur. — Je me fais un devoir de témoigner de l'excellence de votre *Sirop de Terbenithine*. Je m'en suis servi pour le traitement d'une laryngite aigue dont je souffrais depuis plus de neuf ans. Une seule bouteille m'a complètement guéri. Veuillez agréer mes remerciements

Votre tout dévoué,
C. A. M. PARADIS, Ptre, O. M. I

EMILE TRUDEL. EMILE DEMERS.
LIBRAIRIE NOUVELLE

TRUDEL & DEMERS

1611, RUE NOTRE-DAME

Coin rue St-Gabriel

Papeterie, livres d'écoles et de littérature articles de fantaisie, objets de piété, blanc, d'avocats, etc. Une visite est sollicitée.

OXYR Guérit les nerfs et le cer-
veau ; c'est-à-dire le siège
des principales maladies :
Giant Food La dispepsie, la consom-
tion, le manque de force, les erreurs de jeu-
nesse, la maladie de cœur, de foie, des ren-
gions ; donne une vie nouvelle à tout le
corps. En vente chez

S. LACHANCE, 1530, rue Ste-Catherine.

Les pharmaciens fournis par

OXYR AGENCY,

P. O, BOX 748,

MONTREAL, P.O.

EMPLOYEZ LES

EXTRAITS

"Crown Brand"

Vendus par tous les épiciers
importants

J. ALCIDE CHAUSSÉ

ARCHITECTE

MESUREUR ET ÉVALUATEUR

No 1541, Ste-Catherine, Montréal

Téléphone Bell : 6930

Spécialité : Résidences privées

PISO'S CURE FOR
Le Meilleur Remède pour la toux
En vente dans toutes les Pharmacies.
CONSUMPTION

MAISONS RECOMMANDEES

NEW-YORK
Hôtel Lantelme
 40 Union Square—Maison Française de 1ère ordre, Prix modérés

RIMOUSKI
Hôtel St-Laurent, A St-Laurent & Cie Pro

QUEBEC
Magasin du Louvre, COTE & FAGUY
 Importateurs de Marchandises d'Etapes et de Fantaisie, 27, rue Saint-Jean

MONTREAL
RESTAURANT OCCIDENTAL
 121, rue Vitré, Montréal

GEORGES CHARTRAND
 1634, Notre-Dame
 Repas à toutes heures.—Vins, liqueurs, cigars de choix, etc., etc.

HOTEL JACQUES-CARTIER
 23, 25, 27, PLACE JACQUES-CARTIER
 Hôtel canadien-français situé dans la partie la plus centrale de la ville. Excellente cuisine, consommation de premier choix. Arrangements pour familles. Prix modérés.
 J. P. MARTEL, Prop. Montréal

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,
 Architectes et évaluateurs ont transporté leur bureau au numéro
180 - RUE SAINT-JACQUES - 180
 Edifice de la Banque d'Épargne

VICTOR ROY L. Z. GAUTHIER
 Élévateur 4e plancher Chambre 3 et 4

A. PREFONTAINE,
 ARCHITECTE
 Successeur de feu Victor Bourgeau
 12, Place d'Armes, Montréal

V. LACOMBE,
 Architecte et Mesureur
 897, RUE STE-CATHERINE
 Entre les rues Delormier et Parthenais
 Montreal

J. EMILE VANIER
 (Ancien élève de l'École Polytechnique)
 INGENIEUR CIVIL, ARPENTEUR
 107, rue St-Jacques, Royal Building, Montréal
 Demandes de Brevets d'Invention, marques de commerce, etc., préparées pour le Canada et l'Étranger.

J. B. RESTHER & Fils,
 ARCHITECTES
 Chambres Nos 60 et 66, Bâtisse Impérial
 107, RUE SAINT-JACQUES
 Télé. Bell 1800 MONTREAL

DR J. LABONTE
 CHIRURGIEN-DENTISTE
 258, RUE ST-LAURENT
 Extraction de dents sans douleur. Dentiers faits par les procédés les plus nouveaux.

G. MANN
 ARCHITECTE
 New - York Life Building
 Chambre 213 et 214. Tel. Bell 1820.

HARTSHORN'S
SELF-ACTING
SHADE ROLLERS
 Beware of Imitations.
 NOTICE OF THE GENUINE
 AUTOGRAFH LABEL
 OF THE GENUINE
 HARTSHORN
 Insist upon having the HARTSHORN.
 SOLD BY ALL DEALERS.
 Factory, Toronto, Ont.



LES TORTURES CORPORELLES

Une femme qui a long-temps souffert du Beau Mal nous écrit : " Une de mes amies me conseilla d'essayer le " Régulateur de la Santé de la Femme " du Dr J. Trivière de Manville, R. J, et après en avoir pris une bouteille sans beaucoup d succès, j'étais décidée de ne plus continuer. Mon amie me conseilla de persévérer et avant d'en avoir pris trois bouteilles je commençai à ressentir un grand soulagement. Je continuai à en faire usage et aujourd'hui je suis complètement guérie. Ce remède est le véritable ami de la femme." A vendre chez la plupart des pharmaciens ainsi que mes " Females Porous Plasters " (les seules emplâtres recommandés par les meilleurs médecins) que j'envoie aussi par la maille sur réception de 25 cents en timbres de poste.

EVANS & SONS,
 Agents pour le Canada.



Montagnes Blanches

BORD DE LA MER

La seule ligne de chemin de fer dans les Char-Salon et les Chars-Dortoir passent à travers les Montagnes Blanches pour se rendre à

Portland and Old Orchard Beach

Un CHAR-DORTOIR, faisant le trajet direct quittera la Gare Windsor à 8.15 hrs p. m. tous les jours et un Char-Salon direct partira tous les jours de la semaine, jusqu'à nouvel ordre.

ST - ANDREWS, N. B.

A partir du 31 Juillet
 Un char-Dortoir, faisant le trajet direct, partira de la Gare Windsor les mardis et vendredis, à 8.30 p. m. Pour le retour, ce même Char-Dortoir partira de St-Andrews les dimanches et mercredis, à 10 p. m.

BUREAUX des BILLETS à MONTREAL

266, rue St-Jacques et aux stations

LAURENT LAFORGE & BOURDEAU

MAISON FONDEE EN 1860

Seuls Importateurs des Célèbres Pianos HARDMAN, de N.Y., et MANHALL & WENDELL, de N.Y.;

Ont aussi constamment un grand choix de PIANOS et ORGUES fabriqués en Canada.
 Catalogues expédiés sur demande. Accords et réparations faits à ordre.
 Une visite est sollicitée aux salles

1637, RUE NOTRE-DAME

Téléphone 1297

THIS PAPER may be found on file at Sec. 2, Bowell & Co's Newspaper & Printing Bureau (12 Spruce St.), where advertising notices are received.

MAISON BLANCHE

65, RUE SAINT-LAURENT

Pour le mois d'août, Grande réduction

Collets anglais, 4 plus \$1.50 la douzaine, Chemises blanches depuis 50c., Chemises négligées et en soie très bas prix, Chaussons mérino 10c la paire valant 15c, Chaussons en cachemire noir 25c valant 35c, Cols et Cravates les dernières nouveautés, Chapeaux en paille, Chapeaux en feutre, Casques et Casquettes 25 p. c. millier marché qu'aillieurs.

UN SEUL PRIX, MAIS BAS PRIX

65—RUE SAINT-LAURENT—65

Voitures d'Enfants

En JONC, AMBOU, etc., depuis \$6.50 à \$30.—50 différents modèles



Aussi le plus grand choix de MEUBLES de la Puissance. Escompte spécial accordé aux acheteurs hors Montréal.

RENAUD KING & PATERSON

Mebles et Literies

652, RUE CRAIG, MONTREAL



A toute mère qui enverra son nom et son adresse sur une carte postale nous lui enverrons deux échantillons de la nourriture LACTEE de NESTLÉ pour quatre repas. Cette nourriture, n'exige pour sa préparation qu'un peu d'eau. C'est la diète la meilleure et la plus sûre pour protéger les enfants contre les maladies provenant des chaleurs d'été. Parlez en à votre médecin.

THOS. LEEING & CIE., Seuls Agents

Abonnez-vous au MONDE ILLUSTRE, le plus complet et le meilleur marché des journaux du Canada

SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE

du Dr NEY

Pour le soulagement et la guérison de l'Asthme, de la Bronchite, du Catarrhe, du Croup, etc.

Après une expérience de nombre d'années chez une foule de personnes, le SPECIFIQUE DU Dr NEY est offert au public en toute confiance. Les mérites de cette excellente préparation sont attestés par de NOMBREUX TÉMOIGNAGES. Faute d'espace, nous ne donnons que quelques extraits de deux de ces attestations.
 La Rev. Sœur A. Boire, de l'Hopital Général de St-Boniface, Manitoba, dit :
 " Quant à l'effet de votre Spécifique Anti-asthmatique, je crois qu'il vaut ce qu'il promet. Si il ne guérit pas toujours, il soulage infailliblement."
 St-Boniface, 8 juin 1887. SOEUR A. BOIRE.

Le Dr G. Desrosiers écrit, 15 nov. 1890 :
 " J'ai fait usage du SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE DU Dr NEY dans plusieurs cas d'asthme avec très bon succès. J'ai eu un cas particulièrement grave dans la personne d'un vieillard de 72 ans, asthmatique invétéré depuis 12 à 15 ans. Cet homme était tellement mal, qu'il craignait la suffocation. Je lui fis aspirer la fumée du SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE DU Dr NEY, et aussitôt la respiration reprit son cours régulier. Il y a de cela plusieurs semaines, et, d'après ce que j'en sais, sa santé a été excellente depuis cette époque. Je n'ai donc qu'à me louer de l'usage de cette excellente préparation."
 St-Félix de Valois, G. DESROSIERES, M. D.

Vendu par tous les pharmaciens en boîtes de 50 cts et de \$1.00.
 Franco par la maille sur réception du prix.
 SEUL PROPRIÉTAIRE
L. ROBITAILLE, Pharmacien
 JOLLETTE, P. Q.

Saint-Nicolas, journal illustré pour garçons et filles, paraissant le samedi de chaque semaine. Les abonnements partent du 1er décembre et du 1er juin. Paris et départements, un an: 18 fr.; six mois: 10 fr.; Union postale, un an 20 fr.; six mois: 12 francs. S'adresser à la librairie Ch. Dela-



C. ALFRED CHOUILLOU,
 Agent General Pour le Canada, - MONTREAL.

EMPLOYEZ LA

LOTION PERSIENNE

Pour blanchir le TEINT, lui rendre ou conserver sa couleur de rose, faire disparaître les ROUSSEURS, le MASQUE et autres taches de la PEAU.

Chez tous les PHARMACIENS.

Prix : 50 cts.

PRENEZ GARDE AUX IMITATIONS.

BAUME NASAL

C'est un remède certain et prompt pour guérir le Rhume de Cerveau dans toutes ses phases.
SOULAGE, NETTOIE, GUÉRIT.

Soulage à l'instant, Guérit pour toujours, Infaillible.

Plusieurs redoutables maladies sont simplement des symptômes du Catarrhe, tel que; Mal de tête, surdité partielle, perte de l'odorat, mauvaise haleine, crachats glaireux, nausées, sensation de débilité, etc. Si vous êtes sujet à ces symptômes ou d'autres semblables, c'est qu'il y a un Catarrhe; vous ne devez pas perdre de temps pour vous procurer une bouteille de BAUME NASAL. Soyez avisé à temps, un rhume de Cerveau négligé résulte en un Catarrhe, suivi de consommation et de mort. Le BAUME NASAL est en vente chez tous les pharmaciens, ou envoyé, frais de poste payé sur réception du prix (50cts ou \$1.00) en adressant

FULFORD & CO., Brockville, Ont.

CATARRHE

**ANNONCE DE
John Murphy & Cie
GRAND SUCCES**

Notre grande vente à bon marché du mois de juillet a eu un grand succès !

Nous continuerons d'ici à quelques jours d'offrir les mêmes avantages. Hâtez-vous de venir faire vos achats avant la fin de notre grande vente annuelle à prix réduits.

NOUBLIEZ PAS

N'oubliez pas que nous offrons un très grand choix de châles de voyage à une réduction de 20 pour cent d'escompte.

COLLETTES PERLEES

La balance de nos collettes perlées à moitié prix. Prix réduits depuis 43c.

COUPONS !

Tous nos coupons d'étoffes à manteaux, tweed et drap pour habillements de garçons seront vendus à une réduction de 20 pour cent d'escompte.

Assortiment le plus complet de drap et de tweed pour manteaux et costumes de dames aux plus bas prix.

JOHN MURPHY & CIE

Coin des rues Notre-Dame et St-Pierre

Au comptant et à un seul prix

Bell Tel. 2193

Federal Tel. 58



LORSQUE VOUS VOYAGEZ

Demandez vos billets par cette ligne populaire. Elle traverse toutes

Les Villes et Villages

Importants dans les deux Provinces. Pour PORT HURON, DETROIT, CHICAGO et autres villes dans les Etats de l'Ouest, elle offre des avantages uniques, étant la

LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE

sous le contrôle d'une seule administration. Donnant correspondances directes pour tous chemins de fer américains. Seule route donnant des avantages pour

Biddeford, Manchester, Nashua Boston, Fall River, New-York

Et toutes villes et villages importants dans la Nouvelle-Angleterre. Pour plus amples informations, adressez-vous à la gare du Grand-Tronc, à Montréal ou à notre représentant

MUSIQUE NOUVELLE

Dolores, valse, Waldteufel, 20c ; Circassienne, valse, G. Marcailhou, 20c ; Heroine, valse, W. H. Ashley, 20c ; Ida, caprice mazurka, Pyllemann, 20c ; Marionette, polka, F. Behr, 20c ; Jolis oiseaux gavotte, Ed. Holst 20c ; Race Course, galop, C.-D. Blake, 20c ; Marche Fantastique, A. Latour 15c Grande marche Lohengrin, R. Wagner, 20c ; Chautauqua lake, valse, W. Baker, 10c ; Wild rose, valse, C. Schubert, 10c ; Dream of love, rêverie à la mazurka, E. Mack, 10c ; La chasse infernal, quadrille, Bollman, 10c ; Raquet, galop, Miss E.-H. Simmons, 10c ; General Lee, grande marche, C. Young, 10c.

Expédiés franco par la poste sur réception du prix marqué

11c. pour les morceaux de 10c.

J. G. Yon,

1898 rue Sainte-Chatherine.

Le Musée des Familles, publication bilingue Conditions d'abonnement : Un an (à partir du 1er janvier 1899) : Paris, 14 francs, Département, 16 frs ; Canada, 18 frs. S'adresser à la Librairie Ch. Delagrave 15, rue ouf St. Paris (France)

**GRANDE VENTE
— DE —
FIN DE SAISON**

A LA MAISON DE CONFIANCE

DUPUIS LANOIX & CIE

Marchands-Tailleurs, 2048, rue Notre-Dame, près du Carré Chabellier

Marchandises pour Dames et Messieurs entièrement sacrifiées !

25479

— LE —

JOHNSTON'S FLUID BEEF

Est un merveilleux effet pour alimenter tout le système. La meilleur sauvegarde contre la maladie c'est de se conserver vigoureux.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

" WESTERN "

CONTRE LE FEU ET SUR LA MARINE

Revenu pour l'année 1890..... \$2,091,982 87
Sécurités pour les assurés..... 1,918,186 39

BUREAU A MONTREAL, 194 RUE ST-JACQUES

ARTEUR HOGUE, Agent du département français.

J. H. ROUTH & Co., Agents généraux.

Nous donnons des reçus et des polices écrites en français. Institutions religieuses et propriétés de campagne assurées à de très bas taux.



DE W. D. McLAREN

PURE ET DE SANTE

SANS PEUR ET SANS REPROCHE

SAVONS MEDICAUX

DU

DR V. PERRAULT

Ces savons, qui guérissent toutes les Maladies de la peau sont aujourd'hui d'un usage général. Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, hémorroïdes, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces savons.

NUMEROS ET USAGES DES SAVONS

Savon No 1—Pour démangeaisons de toutes sortes.

Savon No 5—Pour toutes sortes de dartres

Savons No 8—Contre les taches de rousse et le masque.

Savon No 14 Surnommé à juste titre savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.

Savon No 17—Contre la gale. Cette maladie essentiellement contagieuse disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.

Savon No 18 — Pour les hémorroïdes. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables, et cela dans les cas les plus chroniques.

Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Expédiés par la poste sur réception du prix (25 cents).

ALFRED LIMOGES
Saint Eustache, P.Q

EOOLE

De dessin et de peinture

Cours d'après nature et d'après l'antique Leçons privées données à l'atelier ou à domicile. Classe du soir trois fois par semaine. E. LEFEUNTIN, Artiste-peintre, No 62, rue St-Jacques, Montréal

CASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraîchissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cts la bouteille

HENRY R. GRAY,
Chimiste-pharmacien,
197 rue St-Laurent



TIRAGE EN AOUT 1891 le 5 et 19

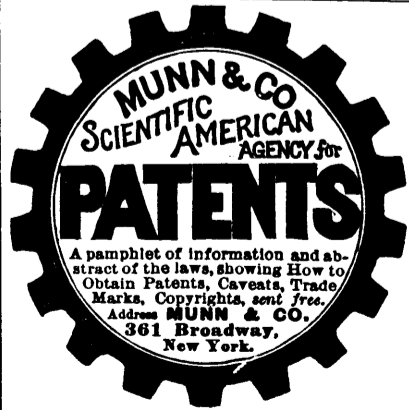
3134 LOTS VALANT..... \$52,740
GROS LOT VALANT..... \$15,000

Le Billet : \$1 - - - 11 Billets pour \$10

Demander les circulaires à

S. E. LEFEBVRE, Gérant

81, rue St-Jacques, Montréal, Canada



A pamphlet of information and abstract of the laws, showing How to Obtain Patents, Caveats, Trade Marks, Copyrights, sent free. Address MUNN & CO, 361 Broadway, New York.

Attraction sans précédent

Plus d'un million distribué



COMPAGNIE de la LOTERIE de l'ETAT de la LOUISIANE

Incorporée par la Législature pour les fins d'éducation et de charité, et ses franchises isolées, être parties de la présente Constitution de l'Etat en 1879, par un vote populaire écrasant

Laquelle expire le 1er Janvier 1895

Les Grands Tirages Extraordinaires ont lieu semi-annuellement (Juin et Décembre) et les Grands Tirages Simples ont lieu mensuellement, les dix autres mois de l'année. Ces tirages ont lieu en public, à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, La.

Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, que nous gérons et contrôlons personnellement les tirages nous-mêmes et que tout est conduit avec honnêteté, franchise et bonne foi pour tous les intéressés ; nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec des fac-simile de nos signatures attachés dans ses annonces.

St. Louis

J. A. Emly

Commissionaires

Nous, les soussignés, Banques et Banquiers paierons tous les prix gagnés aux Loteries de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos caisses.

R. M. Wainmaley, Prés. Louisiana National Bk
Pierre Lanoux, Prés. State National Bk
A. Baldwin, Prés. New Orleans National Bk
Carl Kohn, Prés. Union National Bk

Grand Tirage Mensuel.

L'ACADEMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE ORLEANS.

MARDI, 8 SEPTEMBRE 1891

PRIX CAPITAL - - - \$300,000

100,000 BILLETS DANS LA ROUE

LISTE DES PRIX

1 PRIX DE \$300,000 est.....	\$300,000
1 PRIX DE 100,000 est.....	100,000
1 PRIX DE 50,000 est.....	50,000
1 PRIX DE 25,000 est.....	25,000
2 PRIX DE 10,000 sont.....	20,000
5 PRIX DE 5,000 sont.....	25,000
25 PRIX DE 1,000 sont.....	25,000
100 PRIX DE 500 sont.....	50,000
500 PRIX DE 300 sont.....	150,000
500 PRIX DE 200 sont.....	100,000

PRIX APPROXIMATIFS

100 PRIX DE \$500 sont.....	50,000
100 PRIX DE 300 sont.....	30,000
100 PRIX DE 200 sont.....	20,000

PRIX TERMINAUX

999 PRIX DE \$100 sont.....	99,900
999 PRIX DE 100 sont.....	99,900

3,134 prix se montant à..... \$1,054,80

PRIX DES BILLETS :

Billets complets, \$20 ; Demi, \$10 ; Quarts, \$5 ; Dixièmes \$2 ; Vingtièmes \$1.

Prix des clubs, 55 billets d'une \$1 pour \$50 Taux spéciaux pour les agents. Agents demandés partout

IMPORTANT.—Envoyez tout argent par l'Express à nos frais pour tout envoi de pas moins de cinq piastres, pour lesquelles nous paierons toutes les taxes, et nous payons tous les frais d'Express des BILLETS et LISTES DES PRIX envoyés nos correspondants.

Adressez :

PAUL C. JNRAD,
NOUVELLE-ORLEANS.

Donnez l'adresse complète et faites la signature lisible

Le congrès ayant dernièrement adopté une loi prohibant l'emploi de la maille à TOUTES les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de prix, jusqu'à ce que les tribunaux aient décidé la question de NOS DROITS COMME INSTITUTION DE L'ETAT.

Les autorités postales, cependant, continueront à délivrer toutes les lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais non les lettres, CHARGEES à lui adressées.

N'oubliez pas que la charte actuelle de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui forme partie de la constitution de l'Etat de la Louisiane et qui a été déclarée par la Cour Suprême des E.-U. un contrat avec l'Etat de la Louisiane et une partie de la constitution de cet Etat, n'expire que le premier janvier 1895.

La législature de l'Etat de la Louisiane, qui s'est réunie le 10 de juillet cette année, a ordonné qu'un amendement à la constitution de l'Etat soit soumis au peuple, à une élection qui aura lieu en 1892, amendement destiné à prolonger la charte de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane jusqu'en l'année mil neuf cent dix-neuf.